

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2169 - 26 février 2010 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Élections régionales, le vote Lutte Ouvrière

**Pour
exprimer
la colère
du monde
du travail**

**La juste réaction des travailleurs de Total
Imposons l'interdiction
des licenciements !**



Sommaire

Élections régionales

p. 4 ■ La campagne et les réunions publiques de Lutte Ouvrière

Leur société

p. 5 ■ Stress au travail
■ Chômeurs en fin de droit
■ Violences faites aux femmes et indifférence des pouvoirs publics
■ Le 8 mars

p. 7 ■ Expulsions de sans-papiers
■ Najlae, tabassée et expulsée
■ Deux enfants roms morts brûlés vifs à Orly
■ Multipro, Paris 20^e

Dans l'enseignement

p. 6 ■ Non aux suppressions de postes dans l'Éducation nationale
■ Lycée Adolphe-Chérioux
p. 7 ■ Grève des lycées de l'Île de la Réunion

Dans le monde

p. 8-9 ■ Niger : coup d'État sur un gisement d'uranium
■ Côte-d'Ivoire : nouveau coup de force de Gbagbo
■ Israël : l'assassinat d'un responsable du Hamas à Dubaï
■ Allemagne : mesures Hartz et manifestation contre l'extrême droite
■ Afghanistan : des civils victimes des troupes de l'OTAN

p. 10 ■ Sarkozy en Haïti

Il y a 45 ans

p. 10 ■ États-Unis : l'assassinat de Malcolm X

Dans les entreprises

p. 11 ■ Philips EGP-Dreux
■ Les aiguilleurs du ciel en grève
■ Ikea
■ SNCF - Triage de Sotteville-lès-Rouen
p. 12 ■ Cegelec
■ Pérouse Plastie Bornel
■ Centre de tri postal de Bobigny
■ Pier Import
p. 13 ■ Renault Flins
■ Technocentre Renault Guyancourt
■ PSA Mulhouse
p. 14 ■ L'accueil de la petite enfance soumis à la loi de l'argent
■ Crèches
■ Pôle emploi Corse
p. 15 ■ Thales
■ Wincanton - site Solvay - Dole
■ Raimondi Pro Carrelage
p. 16 ■ Raffinerie des Flandres
■ Total - Feyzin
■ Total Petrochemicals Carling

Le gouvernement et les suppressions d'emplois

Des paroles creuses pour les travailleurs, des cadeaux pour les patrons

Devant les derniers plans de suppressions d'emplois dans les grandes entreprises, Estrosi et le gouvernement n'ont pas été avares de déclarations. Le ministre de l'Industrie s'est dit « choqué » par la méthode employée par Philips qui licencie les travailleurs d'un trait de plume. Il a aussi demandé que Total reprenne « immédiatement » les négociations avec les syndicats. De son côté Sarkozy a demandé au groupe pétrolier des « engagements sur la non-fermeture des capacités de raffinage ». Le porte-parole de l'UMP Lefebvre a, lui, carrément soutenu l'action de la CGT à Total Dunkerque. Et alors ?

Alors, rien. Sarkozy et ses ministres déclarent depuis des années ne pas vouloir « rester les bras ballants » devant les plans de licenciements, mais des centaines de milliers de travailleurs de plus se sont retrouvés au chômage ces derniers mois. Les gouvernants n'ont pas eu un mot pour les emplois précaires supprimés, pas un mot non plus pour les plans de licenciements sans fermeture de site, comme dans l'automobile, pas un mot pour la multitude de petites usines qui ont fermé. Et surtout ils n'ont pas eu un geste concret, pas pris une seule mesure contraignante pour sauver ne serait-ce qu'un emploi. Les travailleurs d'Arcelor, de Molex,

d'Heuliez, etc. qui ont été l'objet des discours creux de Sarkozy et consorts s'en souviennent. Leurs déboires ont servi de faire-valoir au président le temps d'un passage à la télé. Puis les travailleurs sont restés seuls face à leur patron.

Mais il serait pourtant faux de dire que Sarkozy et son gouvernement n'ont rien fait. Ils ont fait pire que rien, ils ont en fait aidé les patrons à licencier, en déclarant qu'il faudrait « aider les entreprises pour préserver l'emploi ». Tandis que les aides arrivent à celles-ci, par milliards d'euros, tandis qu'on supprime la taxe professionnelle pour « aider les entreprises », les emplois disparaissent,

par centaines de milliers. Ainsi des entreprises comme Total, qui font des milliards de profits, peuvent quand même licencier et les groupes de l'automobile qui ont reçu des milliards de subventions continuent de supprimer des emplois.

C'est pourquoi pour se défendre contre les plans de licenciements, les travailleurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes en exigeant, comme le font les ouvriers de Total, l'interdiction des licenciements, y compris chez les sous-traitants, quitte à partager le travail entre tous et à prendre sur les profits pour garantir le montant des salaires.

Paul GALOIS

Sauver des hommes, c'est trop cher ?

Les propos indécents du général

Le général Georgelin, chef d'état-major des armées, a dénoncé sur Europe 1 le fait que les opérations menées pour retrouver les deux journalistes de France 3 enlevés fin décembre en Afghanistan aient déjà coûté plus de 10 millions d'euros. Il répond ainsi aux souhaits de Sarkozy qui, début janvier, s'était emporté contre « l'imprudence vraiment coupable » de ces journalistes, et avait alors déclaré qu'il faudrait que « les Français sachent le coût de cette histoire » !

Ce général dévoile les dépenses engagées pour secourir ces deux hommes et les juge trop élevées, mais son souci de la transparence ne va pas jusqu'à les comparer avec les dépenses militaires ou celles de la guerre elle-même. Ainsi, une heure de vol d'un Rafale coûterait dans les 39 000 euros, celle d'un hélicoptère de combat

entre 10 000 et 15 000 euros. Rechercher les journalistes a donc jusque-là coûté moins cher que faire voler trois Rafale pendant 100 heures. Et l'armée française en possède 290.

Et à combien se monte la facture pour l'intervention française en Afghanistan où, dans le cadre de l'intervention de l'OTAN, quelque 3 600 hommes appuyés par des avions et des hélicoptères dépensent en pure perte l'argent public ? Son seul résultat est de rendre chaque jour plus chaotique la vie de la population afghane, quand elle ne provoque pas en son sein des dizaines de morts. Et c'est vrai que dans ces conditions, mieux vaut qu'il n'y ait pas de journalistes qui tentent d'aller voir ce qui s'y passe...

M.L.

Cette semaine sur le site de Lutte Ouvrière

Suivez la campagne de Lutte Ouvrière au jour le jour :

Les allocutions de Nathalie Arthaud dans sa tournée de meetings, les vidéos des interventions et interviews de nos candidats :

- Allocution de Jean-Pierre Mercier à la réunion publique de Montreuil (93)
- Nathalie Arthaud sur LCP, France Inter, RFI, à La Matinale de Canal+
- Jean-Pierre Mercier contre Rama Yade sur France 3 Île-de-France
- L'émission *Tous à vos débats* sur les chaînes régionales de France 3, avec Eric Pecqueur (Nord), Pascal Le Manach (Normandie), Marie Savre (Auvergne), Eddy Le Beller (Pays de la Loire), Julien Wostyn (Alsace), Thomas Rose (Champagne-Ardenne)...
- À la Snecma Corbeil : Jean Camonin et Jean-Pierre Mercier, prise de parole et discussions

Le programme des réunions publiques région par région

Et toujours : l'actualité commentée au jour le jour, l'agenda des caravanes de Lutte Ouvrière, les éditoriaux, communiqués, dossiers de Lutte Ouvrière.

www.lutte-ouvriere.org

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 10091 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio
(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

| Tarif des abonnements | Lutte Ouvrière | | Lutte de Classe |
|---|----------------|------|-----------------|
| Destination : | 6 mois | 1 an | 10 numéros |
| France, DOM-TOM | 18 € | 35 € | 15 € |
| DOM-TOM avion | 25 € | 50 € | 21 € |
| Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient | 30 € | 60 € | 20 € |
| USA, Canada | 35 € | 70 € | 22 € |
| Autre Amérique, Asie, Océanie | 43 € | 85 € | 25 € |

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprises
du 22 février



Les travailleurs de Total ont répondu de la seule façon juste et appropriée à la décision révoltante du trust pétrolier de fermer l'usine de Dunkerque : par la grève illimitée de toutes les raffineries.

Total est le groupe industriel le plus riche du pays. Cette année encore, malgré la crise, il a déclaré près de huit milliards de profit. Une fraction modeste de ce profit suffirait à financer le maintien de l'emploi sans diminution de salaire, quitte à répartir le travail entre les différentes raffineries existantes et leurs travailleurs. Mais il n'en est pas question pour la direction de l'entreprise.

Dans une période de crise et de chômage massif, fermer la raffinerie de Dunkerque, c'est pousser vers la pauvreté ceux qui ont fait marcher l'usine et qui ont contribué à la richesse du trust. Et, aux travailleurs mis à la porte de Total, s'ajoutent ceux des sous-traitants, sans parler de ceux dont les revenus dépendent des dépenses des salariés.

Les dirigeants de Total, comme leurs semblables, sont des criminels irresponsables. Et les ministres qui s'agitent, mais ne font rien pour contraindre Total à revenir sur son projet, apparaissent pour ce qu'ils sont : de tristes pantins chargés de justifier l'injustifiable.

L'action des travailleurs de Total est plus que légitime, elle est nécessaire. En réagissant non pas au niveau d'une seule usine, celle dont les travailleurs sont directement attaqués, mais au niveau de l'ensemble des raffineries, en mettant en cause l'approvisionnement de l'ensemble des stations-service, ils menacent les actionnaires là où ils sont sensibles : au profit.

La grève ne mobilise pas, pour le moment, l'ensemble des travailleurs du secteur pétrolier. Mais elle montre la voie. C'est en allant jusqu'au bout sur cette voie qu'il est possible d'interdire les licenciements, en empêchant les licenciements de licencier.

Il y a de quoi être indigné, révolté, devant la coïncidence, cette semaine, d'annonces de profits énormes dans les banques et dans les grandes entreprises, et de plans de licenciements et de projets de fermeture ou de délocalisation.

Cet éditorial a été rédigé le lundi 22 février, et il ne pouvait évidemment pas prendre en compte l'évolution du conflit Total depuis cette date. Mais quels que soient la raison et les calculs qui ont amené la direction de la CGT Pétrochimie à suspendre le mouvement, il n'en reste pas moins que la généralisation de la lutte à laquelle elle a appelé était la meilleure réponse à apporter à Total et au gouvernement.

• Bénéfices des banques

De quoi voir rouge

BNP Paribas a annoncé 5,8 milliards d'euros de profits pour l'année 2009, une hausse de 93 % par rapport à 2008. La Société Générale a enregistré quant à elle des résultats en baisse, mais l'essentiel est sauvé pour les actionnaires puisque la banque reste bénéficiaire à hauteur de 678 millions d'euros.

Ce sont les activités de « financement et d'investissement » qui ont rapporté le plus, autant dire les activités spéculatives. Et si ce sont les actionnaires qui toucheront le pactole, les bonus attribués aux traders seront très confortables. Ainsi BNP Paribas se prépare à distri-

buer une moyenne de 125 000 euros à ses 4 000 opérateurs ; la Société Générale leur versera la somme totale de 250 millions d'euros.

Ainsi, un peu plus d'un an après la crise financière et après que l'État leur a versé des milliards de liquidités, les banques annoncent des résultats démontrant que, pour les financiers, les spéculateurs, les actionnaires, la crise économique dont ils sont les seuls responsables n'est vraiment pas douloureuse. Et finalement ces résultats, « historiques » pour BNP Paribas, sont la meilleure illustration de ce que valent les discours du gouverne-

ment et de Sarkozy sur la nécessaire « régulation » ou « moralisation » du système financier. La facture n'est présentée qu'aux travailleurs, aux familles populaires, notamment quand le gouvernement continue de supprimer des dizaines de milliers d'emplois dans la fonction publique.

Pour tous ceux que la crise condamne ou précipite au chômage et fait basculer dans la misère, il y a de quoi être enragés, car ce sont les incendiaires que l'on a sauvés des flammes.

Boris SAVIN

Vive la lutte des travailleurs de Total !

Six milliards de bénéfice pour la seule banque BNP, une des banques responsables de la crise financière ! Huit milliards et demi pour Sanofi ! Près de quatre pour Axa ! Ajouter ces bénéfices les uns aux autres aboutit à des sommes largement suffisantes pour maintenir les emplois et en créer de nouveaux. Mais pas un centime de ces sommes ne sert à cela. Elles sont distribuées aux actionnaires, souvent de grandes sociétés, qui ne les investissent pas mais les placent en opérations spéculatives.

Cette situation ne peut pas durer. Elle ne durera pas. On ne peut que souhaiter que ceux de Total ou encore ceux d'Ikea soient les hirondelles qui annoncent un printemps de lutte. Seules des luttes larges et massives feront reculer le grand patronat et le gouvernement.

Mais il est important que l'indignation qui monte dans le monde du travail et dans les classes populaires s'exprime aussi dans les élections qui viennent. Ce n'est pas que les résultats des régionales changeront les choses sur les questions qui sont vitales pour les travailleurs, comme les licenciements et les bas salaires. Mais il n'y a aucune raison de laisser la campagne électorale ronronner autour de discours de politiciens, sans même que se fasse entendre une voix dissonante venant du monde du travail.

Les listes Lutte Ouvrière présentes dans ces régionales ne participent en rien à la rivalité entre les partis politiques pour se répartir les directions des régions. Le vote pour les listes Lutte Ouvrière sera interprété comme un cri de colère venant de ceux, salariés, chômeurs, retraités, qui sont victimes de la crise et conscients que ce n'est pas à eux de la payer alors que la responsabilité en incombe totalement aux banquiers, aux grands capitalistes.

Ce sera aussi un vote en faveur d'objectifs qu'il serait souhaitable de mettre en avant dans les luttes futures. Il faut interdire les licenciements et répartir le travail entre tous sans diminution de salaire. Il faut soumettre au contrôle de la population laborieuse les dirigeants actuels de l'économie, les grands patrons licenciements et les banquiers irresponsables.

Alors, exprimez la colère qui monte dans le monde du travail en votant pour les listes Lutte Ouvrière !

Arlette LAGUILLER

Meeting de Lutte Ouvrière à Paris

jeudi 11 mars
à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité
rue Saint-Victor - Paris V^e
avec Nathalie Arthaud
et Jean-Pierre Mercier,
qui conduit la liste Lutte Ouvrière
en Île-de-France

Entrée libre

La campagne de Lutte Ouvrière

Halte aux licenciements ! Répartition du travail entre tous sans diminution de salaire.

À voir et à entendre les notables qui se chicanent pour la conquête ou la reconquête d'un siège au conseil de leur région, on a l'impression qu'ils ignorent tout de ce qui se déroule, y compris à leur porte, dans leur région ou dans le pays. Ils s'accusent mutuellement de mensonges sur leur bilan ou sur leurs projets. Ils s'envoient des petites phrases assassines et multiplient les peaux de bananes. À ce petit jeu dérisoire, la droite mérite amplement la médaille.

Tous ces politiciens nous servent un spectacle qu'ils ressortent d'élection en élection. Comme si l'urgence était aujourd'hui de discuter de ces quelques millions qu'ils consacreront à la construction d'un nouveau bâtiment pour

accueillir les conseillers régionaux ou des millions qu'ils accorderont aux entreprises – mieux vaudrait dire aux capitalistes de la région – sous prétexte d'aider l'emploi, sans jamais empêcher le chômage de croître.

Les travailleurs de Total viennent de rappeler tous ces gens-là à la réalité. Ils refusent que leur entreprise qui, année après année, a accumulé des profits records, supprime les quelque 800 emplois de la raffinerie de Dunkerque.

Cette intrusion de la classe ouvrière dans la campagne électorale, outre qu'elle rappelle opportunément les véritables priorités pour les travailleurs, a mis en évidence la capacité du monde du travail à peser de façon déterminante

sur la situation, la force représentée par les travailleurs en action. Il a suffi que la grève des travailleurs de Dunkerque s'étende aux autres raffineries du groupe, et menace de gagner les raffineries d'Exxon, pour que le gouvernement et Sarkozy laissent entrevoir leur inquiétude, au point de convoquer d'urgence les dirigeants de Total à l'Élysée. Même si cet épisode n'a duré que 24 heures, il est significatif de la crainte que les salariés inspirent quand ils décident de réagir collectivement.

Dans ces élections régionales, Lutte Ouvrière veut permettre aux travailleurs de faire entendre leurs exigences. Il est vital, dans cette période de crise, de se battre pour imposer au patronat et au gouverne-

ment l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans perte de salaire, en prenant sur les profits des capitalistes, donc sur les dividendes des gros actionnaires, pour maintenir et les emplois et les salaires.

Les travailleurs de Total, en refusant qu'un seul d'entre eux se retrouve sans emploi, défendent en fait cette exigence. Ce maintien de l'emploi pour tous implique la répartition du travail entre tous, quitte, si les commandes se réduisent, à diminuer la charge de travail de chacun, mais pas les salaires, ce qui serait une autre manière de faire encore payer la crise aux salariés. Il faudra donc imposer à Total, comme aux autres patrons des grandes entreprises, de puiser dans leurs profits.

Total a fait des profits considérables. Il peut difficilement s'en cacher. D'autres entreprises importantes invoquent, elles, des difficultés financières et les aléas du marché pour procéder à des licenciements. Mais peut-on croire sur parole ces dirigeants d'entreprises qui cachent leurs projets quand ils préparent des licenciements, qui mentent au fisc pour échapper à l'impôt ? Les travailleurs, collectivement, ont les moyens de vérifier les comptabilités de ces patrons.

Vous pourrez affirmer bien fort que vous êtes d'accord avec ces exigences, en votant et en faisant voter le 14 mars prochain pour les listes Lutte Ouvrière !

Jean-Pierre VIAL

Les réunions publiques de Lutte Ouvrière

« Les capitalistes et les banquiers sont les seuls responsables de la crise. À eux de la payer, pas aux travailleurs ! »

Belfort

jeudi 25 février à 18 h
Maison du Peuple

avec **Michel Treppo**, tête de liste de la région Franche-Comté et **Christiane Petitot**, tête de liste du territoire de Belfort

Laon

jeudi 25 février à 18 h 30

salle des Dynamiques, rue de Breuil

avec **Anne Zanditénas**, tête de liste de l'Aisne

Limoges

vendredi 26 février à 19 h 30

Salle du Temps libre (derrière la mairie)

avec **Élisabeth Faucon**, tête de liste de la région Limousin, avec la participation de **Nathalie Arthaud**

Évreux

vendredi 26 février à 18 h 30

Maison de quartier de Nétreville

6, rue Duguay-Trouin avec **Gisèle Lapeyre**, tête de liste de la région Haute-Normandie, **Valérie**

Foissey et Rosine Lewi

Montauban

vendredi 26 février à 20 h 30

à la Maison du Peuple

avec **Richard Blanco**, tête de liste en Tarn-et-Garonne, et **Vincent Combes**, de Haute-Garonne

Aurillac

Samedi 27 février à 17 h

Centre Leymarie

Avec **Marie Savre**, tête de liste régionale et **Claude Dufour**, tête de liste du Cantal

Villers-Cotterêts

samedi 27 février à 16 h

Salle 2 rue Pelet Otto

avec **Anne ZANDITÉNAS**, tête de liste de l'Aisne

Lille

lundi 1^{er} mars à 19 h 30

Salle du Gymnase place Sébastopol

avec **Éric Pecqueur**, tête de liste de la région Nord-Pas-de-Calais avec la participation

de **Nathalie Arthaud**

Toulouse

jeudi 4 mars à 20 h

Salle Osète, espace Duranti rue du Lieutenant-Colonel Pélissier

avec **Sandra Torremocha**, tête de liste de la région Midi-Pyrénées, avec la participation de **Nathalie Arthaud**

Nantes

jeudi 4 mars à 20 h

Maison des Syndicats, place de l'État

avec **Eddy Le Beller**, tête de liste dans la région Pays de la Loire

Angers

jeudi 4 mars à 20 h 30

Salle Daviers, près du CHU avec **Céline L'huiller**, tête de liste du Maine-et-Loire

Caen

Vendredi 5 mars à 18 h 30

Centre de Congrès

13, avenue Albert Sach Avec **Pierre Casevitz**, tête de liste régionale, **Christophe Garcia** et **Isabelle Peltre**, têtes de liste du Calvados et de la Manche

Marseille

vendredi 5 mars à 19 h 30

Le Château des Fleurs 16 boulevard Michelet (8^e)

avec **Isabelle Bonnet**, tête de liste de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec la participation de **Nathalie Arthaud**

Reims

vendredi 5 mars à 20 h 30

Salle François Mauriac, quartier Croix-Rouge

avec **Thomas Rose**, tête de liste de la région Champagne-Ardenne

Mantes-la-Jolie

samedi 6 mars à 18 h 30

Salle du Local commun résidentiel à Gassicourt

avec **Jean-Pierre Mercier**, tête de liste dans la région Île-de-France et **Thierry Gonnot**, tête de liste des Yvelines

Maubeuge

samedi 6 mars à 15 h

Salle Bonnier du Calvaire rue Salengro à Ferrière-la-Grande

avec **Éric Pecqueur**, tête de liste de la région Nord-Pas-de-Calais

Annecy

samedi 6 mars à 10 h 30

Salle Denviollet, rue Louis Armand

avec les candidats de Haute-Savoie

Rennes

lundi 8 mars à 19 h 30

Salle de la Cité, rue Saint-Louis

avec **Valérie Hamon**, tête de liste de la région Bretagne, avec la participation de **Nathalie Arthaud**

Metz

mardi 9 mars à 18 h

Salle polyvalente de la Mairie de Queuleu

avec **Mario Rinaldi**, tête de liste de la région Lorraine

Poitiers

mardi 9 mars à 19 h

Maison du Peuple, rue Saint-Paul

avec **Ludovic Gaillard**, tête de liste de la région Poitou-Charentes

• Stress au travail

Plus de mauvais élèves, selon Darcos

Jeudi 18 février, le ministre du Travail Xavier Darcos se vantait de son action pour la prévention du stress au travail. Ses services avaient établi une liste classant les entreprises de plus de mille salariés en trois catégories : verte pour celles où un accord en ce sens avait été signé entre patrons et syndicats, orange pour celles où l'accord était en cours de discussion ou qui devaient encore faire un effort, et rouge pour les mauvais élèves chez qui aucune négociation n'avait encore eu lieu ou

qui n'avaient pas répondu au questionnaire.

Dès le lendemain, la liste rouge avait disparu : ne subsistaient plus que les entreprises de la liste verte et celles où des négociations étaient en cours. Cela pour des motifs techniques, paraît-il. Il y aurait eu des mises au point à effectuer...

Le geste de Darcos était uniquement symbolique, pour tenter de faire croire que la santé des travailleurs était un des soucis du gouvernement ; aucune menace de sanction n'était prévue contre

les patrons qui ne respecteraient pas les accords signés.

Mais même ce geste sans conséquence, c'en était trop pour certains patrons. Quelques remarques en provenance du Medef, quelques coups de téléphone, et Darcos s'est empressé de remballer sa liste. Et il faudrait qu'on croie ce gouvernement lorsqu'il dit vouloir lutter contre le chômage et les bas salaires, alors qu'il se dégonfle devant le moindre froncement de sourcils des patrons ?

Marianne LAMIRAL

— Pas de quoi stresser les patrons —

Pour lutter contre le stress au travail, selon les indications du ministère lui-même, il faut ouvrir une ligne téléphonique reliée à des psychologues, initier quelques chefs à la « détection du stress », réunir au moins une fois les syndicats, et le tour est joué pour sortir de la partie rouge du classement. Pour être carrément classée dans le vert, il suffit à une direction d'entreprise de signer avec des syndicats un accord « de fond » ou « de méthode », sans même avoir à indiquer s'il s'ensuit la

moindre conséquence sur les conditions de travail. Donc nul besoin de baisser les cadences ou le rythme de travail pour être considéré comme un bon élève ! Le gouvernement explique au contraire que la lutte « antistress » doit permettre d'améliorer la productivité.

La liste des sociétés classées en vert est toujours visible sur le site gouvernemental « afin de montrer les bonnes pratiques », dit le ministère. PSA, Thales, GDF-Suez, Rhodia, Yoplait,

Sodexo, entre autres, se voient ainsi donner un brevet anti-stress par le gouvernement... à défaut de se le voir décerner par les salariés.

Quant à France Télécom, dont la vague de suicides est à l'origine de cette simili-enquête gouvernementale, eh bien le ministère du Travail l'a classé sans rire en orange, alors que les conditions de travail n'ont pas vraiment changé et que la vague de suicides continue.

Jean SANDAY

• Chômeurs en fin de droits

Patronat et gouvernement d'accord pour ne rien faire

Les négociations entre patrons, syndicats et gouvernement concernant les chômeurs en fin de droits se poursuivent sans aboutir.

Les chiffres du Pôle emploi estiment à un million en 2010 le nombre de chômeurs qui perdront leur droit à toute allocation chômage, et 600 000 d'entre eux ne percevront aucune allocation de remplacement, ni l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ni le RSA. Rien du tout.

Face à cette catastrophe sociale annoncée, patronat et gouvernement font mine de s'agiter. Le Medef par exemple parle de possibilité de « versement d'un revenu de remplacement dans le cadre d'actions de formation ou de contrats aidés ». Mais c'est avec beaucoup de restrictions : cette possibilité serait limitée dans

le temps et réservée à certaines catégories de chômeurs de longue durée. Autrement dit, le Medef veut bien s'engager, en puisant au passage dans les caisses de l'Unedic, mais pas pour longtemps, et pour pas cher. Pour les représentants du patronat, il n'est pas question d'augmenter les cotisations patronales.

Le gouvernement lui aussi s'empresse... de ne rien faire. Son seul engagement concerne les seniors au chômage qui ne peuvent pas partir en retraite, malgré tous leurs trimestres de cotisation, simplement parce qu'ils n'ont pas 60 ans. Laurent Wauquiez a annoncé un accord « de principe » pour reconduire « exceptionnellement » l'allocation équivalent retraite (AER). On ne peut pas dire que ce serait un effort extraordinaire, d'autant qu'il s'agit

d'une simple restitution, puisque cette allocation avait été supprimée fin décembre 2009. Et seulement 25 000 à 30 000 seniors au chômage seraient concernés par le rétablissement de cette allocation.

Le Medef et le gouvernement font semblant de se préoccuper du problème, mais ils ne veulent pas mettre la main à la poche. Pendant ce temps, des centaines de milliers de familles sont plongées dans la pauvreté parce que les mêmes, patrons et gouvernement, recourent systématiquement à des emplois précaires, à des plans de licenciements, à des fermetures d'entreprises à tout va, au non-remplacement des départs.

Ceux qui provoquent la ruine sociale se lavent les mains quant à ses conséquences.

Bertrand GORDES

Violences faites aux femmes et indifférence des pouvoirs publics

« Depuis six mois, Tanya se rendait systématiquement chaque semaine (...) au commissariat pour les prévenir des menaces qu'elle subissait », a indiqué l'avocate de la famille de Tanya Pozgaj, cette jeune femme de 26 ans dont l'assassinat, le 16 février à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), a été avoué par son ex-compagnon. Si la victime avait été entendue, « peut-être qu'aujourd'hui elle serait encore en vie », a ajouté l'avocate. Ce sentiment d'injustice était sans doute présent parmi les nombreuses personnes qui se sont rassemblées pour rendre hommage à la victime. La passivité du préfet a été également mise en cause, alors qu'il avait été alerté par le maire (PCF) de la ville qui lui demandait « une solution de logement sur l'ensemble du département, en dehors de Fontenay, préservant ainsi sa vie, son fils et sa famille ».

Également mis en cause, le parquet de Créteil reconnaît que onze mains courantes avaient été déposées par Tanya Pozgaj au commissariat l'an dernier, pour ajouter aussitôt que ce ne sont que de

simples déclarations et qu'aucune plainte n'avait été déposée.

Il est vrai que le dépôt d'une main courante ne donne lieu en principe à aucune enquête, ni à aucun suivi judiciaire. Il s'agit d'un simple enregistrement qui n'a pas valeur de preuve. C'est d'ailleurs pourquoi un rapport officiel publié en juillet dernier plaide pour « l'exclusion de la pratique de la main courante en cas de violences conjugales, au profit d'une prise systématique de plainte ». Ce rapport se fait l'écho d'une telle demande formulée depuis de nombreuses années par des associations. Celles-ci soulignent que « les policiers sont parfois tentés de pousser les femmes victimes de violences à ne déposer qu'une main courante, car ils estiment que les faits qu'elles ont subis ne sont pas importants ».

La jeune Tanya Pozgaj a été victime de la violence de son ex-compagnon, mais aussi de l'indifférence dont ont fait preuve les autorités à différents niveaux.

J. S.

• 8 mars

Pour les droits des femmes

Même ici en France, où dans les textes de loi les femmes ont les mêmes droits que les hommes, l'égalité reste fictive. Il faut continuer à se mobiliser pour que ces droits soient respectés, et aussi pour empêcher les retours en arrière. Le 8 mars, journée internationale des femmes, en est l'occasion.

Il faut se mobiliser pour que le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) soit respecté, à l'heure où la fermeture des centres d'IVG dans les

hôpitaux publics le menace.

Il faut dénoncer les violences portées à l'encontre des femmes, à commencer dans leur propre famille et dans tous les milieux sociaux. Les chiffres sont terrifiants :

- une femme sur dix est victime de violences conjugales ;
- une femme meurt tous les deux jours et demi, sous les coups de son conjoint.

Lutte Ouvrière s'associe à l'appel du Collectif des droits des femmes et appelle à la

**Manifestation
lundi 8 mars à 18 h 30
à Paris - place de la Nation**

• Éducation nationale

Non aux suppressions de postes !

Le jeudi 18 février a eu lieu à Paris la dernière manifestation des enseignants, avant les vacances scolaires de la zone. Quelque 5 000 enseignants de l'académie de Créteil se sont de nouveau retrouvés dans la rue pour crier leur colère contre les 16 000 suppressions de postes programmées pour la rentrée prochaine, alors qu'il est prévu d'accueillir 45 000 élèves supplémentaires dans le pays. Cette manifestation a rassemblé trois fois plus de grévistes que lors des manifestations précédentes, les jeudi 11 et mardi 16 février.

La grève s'était étendue non seulement dans les collèges et les lycées du second degré, touchant plus d'une centaine d'entre eux, mais également dans le premier degré, puisqu'elle a touché près de quatre-vingts écoles dont de nombreuses ont dû être fermées.

Une manifestation réussie devant le ministère...

La manifestation a été un franc succès : elle reflétait la diversité du mouvement et le caractère spontané d'une grève partie de la base, avec ses banderoles fabriquées à la hâte, ses slogans repris en chœur, ses chansons contre le ministre, sa bonne humeur et sa colère. La banderole de l'assemblée générale des grévistes d'Ile-de-France, en tête à côté de celles des organisations syndicales, rappelait l'une des principales revendications de la grève : « *Non aux suppressions de postes, non aux réformes* ». L'un des slogans les plus populaires parmi les professeurs en grève, mais aussi parmi les lycéens présents, étaient : « *Chatel, voleur ! Rends-nous nos postes !* », ou

encore « *Chatel, retourne chez L'Oréal ! On veut pas d'une école libérale !* » (Chatel étant un ancien DRH de chez L'Oréal). Enfin, dernier slogan très repris « *Il nous faut 80 000 postes, du personnel et des formations !* » Et la chanson emblématique du mouvement, « *Casse-toi Chatel* », était reprise en chœur par les grévistes, voire fredonnée... par certains responsables syndicaux !

Jeudi 18 au soir, de nombreux grévistes envisageaient de reconduire le mouvement lors de la rentrée scolaire de l'académie de Créteil, le 8 mars prochain, espérant qu'entre-temps la réussite de la journée de grève et de manifestation entrainera la mobilisation des autres académies qui ont repris les cours à la fin de leurs périodes de congés.

...grâce aux « équipes mobiles de grève »

Depuis que le mouvement a démarré, le lundi 1^{er} février, dans le collège et le lycée Henri-Wallon d'Aubervilliers, sur la base d'un ras-le-bol des conditions de travail qui se dégradent, des suppressions de postes qui se multiplient tous



les ans, de la précarité qui s'installe à tous les niveaux de l'Éducation nationale, de nombreux enseignants ont perçu que la force de ce mouvement a été de partir de la base, d'être contrôlé par les grévistes qui, réunis en assemblées générales, ont organisé depuis le début son élargissement.

Par groupes de dizaines de grévistes, les « équipes mobiles de grève » se sont mises en place par établissement, par quartier, par ville. Tel professeur gréviste qui possédait un contact dans un autre établissement appelait un collègue, lui demandait d'organiser un petit comité d'accueil pour discuter avec dix, vingt, parfois trente grévistes venus du lycée d'à côté ou d'un peu plus loin. Tel autre organisait une visite dans son ancien lycée, en banlieue ou sur Paris.

C'est ainsi que la grève a fait tache d'huile. Le parti pris des grévistes de s'adresser aux autres collègues, du primaire comme du secondaire, avec des revendications unificatrices refusant les suppressions de postes, la précarité, et réclamant en même temps une embauche massive de personnel, a fait de ce mouvement naissant un mouvement compris et bien accueilli par les élèves, les parents d'élèves et la population, comme l'ont montré les nombreux gestes de solidarité à l'égard des grévistes.

De deux établissements scolaires mobilisés le 1^{er} février, la grève en a touché 12 le 4 février, 45 le 9 février, 90 le 11 février et près de 180 le 18 février. La première manifestation a regroupé 200 grévistes, et la dernière, avant les vacances scolaires,

près de 5 000 ! C'est un succès et un gage pour l'avenir, même si ce mouvement reste encore fragile et minoritaire au regard des établissements scolaires concernés par les revendications nationales qu'il porte.

Les organisations syndicales de l'enseignement appellent à une journée de grève nationale le vendredi 12 mars. Les grévistes sont conscients que, pour changer le rapport de forces pour contrer les mauvais coups du gouvernement, il faudrait que le mouvement se renforce dans les semaines à venir, s'étende et passe le cap d'une simple journée de grève nationale. Rendez-vous donc à la rentrée.

Correspondant LO

• Lycée Adolphe-Chérioux – Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne)

Deux semaines de mobilisation, un acquis : notre cohésion

Au lycée Chérioux de Vitry-sur-Seine, après la réaction à l'agression d'un élève le 2 février et deux semaines de mobilisation pour obtenir le doublement des assistants d'éducation, les cours n'ont repris totalement que le 17. Ces deux semaines ont été édifiantes pour la petite centaine d'enseignants qui sont restés déterminés à ne pas reprendre les cours sans que rien ne change.

D'une part, beaucoup ont pris conscience du cynisme du rectorat et du ministère, qui ont reconnu que les moyens humains que nous revendiquions étaient légitimes, mais qu'il n'était pas question de faire un précédent et de voir des dizaines d'établissements mobilisés sous leurs fenêtres. Côté cynisme, ils se sont acharnés à proposer des postes de « médiateurs de la réussite », qui ont des contrats de vingt heures, payés au smic, d'un an renouvelable une fois, plutôt

que des assistants d'éducation qui sont à 35 heures et ont des contrats pouvant aller jusqu'à six ans. Là aussi, cela en a édifié plus d'un : pour rectorat et ministère, il n'est pas question de créer des postes durables et qui leur coûtent plus cher.

Ils ont aussi, il est vrai, provoqué des crises de rire, par exemple lorsqu'ils ont proposé de nous envoyer un DRH censé nous aider à gérer les difficultés du lycée. D'après ce monsieur, le lycée Chérioux serait ainsi devenu « *un laboratoire des nou-*

velles techniques de management dans l'Éducation nationale, importées de Pétranger ». Autre moment mémorable, de colère cette fois, quand le ministre Luc Chatel est sorti de la salle où il nous avait reçus pour que l'on continue à négocier avec ses collaborateurs... pendant que lui-même donnait sa conférence de presse affirmant que le ministère maintenait ses propositions initiales.

Après deux jours de mouvement, le rectorat avait accordé six médiateurs et deux postes d'assistants d'éducation sur les onze que nous réclamions. Mais la détermination à ne pas s'en contenter s'est manifestée jour après jour. Et il a fallu encore dix jours pour obtenir deux assistants d'éducation supplé-

mentaires, confirmant ainsi que nous avons eu raison de poursuivre la lutte.

Ces quatre postes – qui ont tout de suite été pourvus – sont insuffisants pour assurer l'encadrement nécessaire, mais ils permettront dès la rentrée des vacances de février d'ouvrir enfin des salles de permanence surveillées dans chacun des bâtiments. De plus, nous avons obtenu que la rénovation de l'établissement – dont les plus anciens entendent parler depuis vingt-cinq ans ! – soit enfin confirmée par la région. Le temps de cette rénovation, qui va durer cinq ans, celle-ci s'est également engagée à installer des bâtiments provisoires. Ils serviront de foyer aux élèves qui n'ont aucun lieu couvert et

confortable lorsqu'ils ont un trou dans leur emploi du temps.

Mais surtout beaucoup se réjouissent du mouvement en lui-même. Il a radicalement changé une ambiance qui, du fait de la dégradation des conditions de travail et du manque de réaction collective, était devenue parfois insupportable. Ces deux semaines ont permis de se connaître, fait disparaître des tensions, créé une cohésion. Les élèves aussi voient différemment les enseignants, certains n'en revenant pas que l'on se soit battu pour eux. Le lendemain de la reprise des cours, le mouvement a d'ailleurs été fêté autour d'un couscous géant... et tout cela donne des forces pour l'avenir.

Correspondant LO

• Ile de La Réunion

Grève dans les lycées

Plusieurs mouvements de grève ont récemment eu lieu dans les lycées de la Réunion.

À Patu-de-Rosemont à Saint-Benoît, plusieurs dizaines de professeurs et agents techniques ont fait grève et manifesté plusieurs jours durant contre le fait que leur lycée pourrait être exclu de la zone d'éducation prioritaire (ZEP) qui permettait aux professeurs de cet établissement de solliciter des moyens supplémentaires pour fournir une éducation adaptée aux besoins des élèves des quartiers populaires de la ville.

La même menace pèse sur le lycée de Duparc à Sainte-Marie, mais le mouvement de grève ne s'est pas étendu à cet établissement malgré les contacts pris par les grévistes.

Si le projet du rectorat était adopté, cela signifierait que ces lycées seraient traités comme les autres, avec à la clé la suppression de plusieurs postes de professeurs et autres membres du personnel, et donc des classes surchargées, des élèves moins bien suivis.

Par ailleurs, au lycée Lepervanche du Port, les élèves ont cessé les cours pour protester contre la chaleur régnant dans les classes à cause d'une absence de climatisation. Il n'est pas le seul lycée dans ce cas. La même protestation a eu lieu au lycée de Saint-Paul il y a quelques semaines où des lycéennes d'une section chimie ont dû faire des expériences dans des salles où il faisait 33°C !

Tous ces problèmes sont le résultat des économies imposées par le gouvernement aux travailleurs de l'enseignement et aux élèves.

Correspondant LO

• Expulsions de sans-papiers

La course au chiffre continue

Jeudi 11 février, Achraf El Ouanzi, étudiant marocain de 25 ans préparant une licence de mathématiques à la faculté d'Orsay, a été expulsé. Achraf résidait en France depuis 2003, mais depuis 2007 il n'avait pu mettre ses papiers en règle, le préfet estimant qu'il ne disposait pas de ressources suffisantes

pour qu'on lui renouvelle son visa.

Interpellé lors d'un contrôle d'identité le 14 janvier, il avait été placé au centre de rétention de Palaiseau depuis le 16.

Pour empêcher cette expulsion en plein milieu d'année, plusieurs manifestations de

soutien avaient été organisées par ses camarades d'université. Il avait également reçu le soutien de deux syndicats d'enseignants, du président de l'université, d'élus de la région, de partis et d'organisations comme RESF et la Ligue des droits de l'homme, afin qu'il puisse effectuer les démarches

nécessaires à sa régularisation.

En l'expulsant vers le Maroc, le préfet a finalement été plus sensible aux pressions de Besson, qui ne cesse de réclamer l'augmentation des reconduites à la frontière.

Roger MEYNIER

• Najlae, tabassée et expulsée

La honte !

Najlae, 19 ans, est élève dans un lycée professionnel près d'Orléans. Elle a fui le Maroc en 2005, pour échapper à un mariage arrangé, décidé par son père. Elle s'est réfugiée chez son frère dans le Loiret, un frère violent qui la maltraite. Mardi 16 février, après qu'il l'a violemment tabassée parce qu'elle a osé fumer, elle se réfugie chez la mère d'une amie. Jeudi, elle dépose une main courante au commissariat de Montargis. Vendredi, le visage et le corps couverts d'hématomes, elle porte plainte à la gendarmerie

de Château-Renard, près d'Orléans. Des gendarmes l'accompagnent à son domicile et récupèrent son passeport. À 15 h 30, elle est placée en garde à vue. En fin de soirée, elle est conduite en rétention. Le lendemain, samedi 20 février, à l'aube, elle est transférée vers Orly. Elle est expulsée et, en fin de matinée, un avion la débarque à Casablanca.

Quelle diligence dans l'ignominie ! Les mots manquent pour qualifier la saleté de toute cette affaire, la bassesse des responsables de la gendarmerie, de

ce préfet dont l'attention n'a pas été retenue par les traces de violences sur le corps de la jeune fille mais... par son statut de « sans-papiers ». Une saleté encore renforcée par la mise en garde des gendarmes à la mère de l'amie chez qui Najlae s'était réfugiée : « Recueillir des personnes en situation irrégulière peut vous amener à des poursuites. Nous vous le disons à titre indicatif. »

Au soir de son élection Sarkozy déclarait : « Je veux lancer un appel [...] à tous les enfants et à toutes les femmes martyrisées

dans le monde pour leur dire que la France sera à leurs côtés, qu'ils peuvent compter sur elle. » Et quelques mois plus tard, il réitérait : « À chaque femme martyrisée dans le monde, je veux que la France offre sa protection, en lui offrant la possibilité de devenir française. »

On constate aujourd'hui qu'il se fichait du monde.

Quoiqu'il en soit Najlae doit revenir en France et pouvoir reprendre ses études au lycée. Il y va de sa vie.

Sophie GARGAN

• Deux enfants roms mort brulés vifs à Orly (Val-de-Marne)

Drame de la misère et du mépris

Deux enfants roms, Stéfan et Francesca, âgés de trois ans et dix-huit mois, sont morts après l'incendie de leur cabane qui s'est produit le 7 février sur un terrain à Orly. Ils vivaient là, avec leurs parents, depuis novembre 2008 suite à l'expulsion du terrain qu'ils occupaient précédemment à Vitry. Sans eau, sans électricité, des familles y avaient construit des cabanes sur un terrain vague. Plusieurs enfants étaient scolarisés dans les écoles

de la ville. C'était le cas du petit Stéfan dont les parents étaient fiers qu'il puisse apprendre.

Jeudi 18 Février, c'est avec beaucoup d'émotion que 300 personnes (habitants d'Orly et des villes avoisinantes, enseignants, militants de RomEurope) se sont dirigées vers le terrain aujourd'hui détruit, accompagnées de la famille des deux enfants.

Tous ont exprimé leur solidarité avec ces familles et celles

vivant actuellement sur des terrains à Bonneuil, Villejuif, Ville-neuve-le-Roi, Sucy-en-Brie, Créteil, Limeil-Brévannes, Vitry (pour ne citer que des villes du Val-de-Marne). La colère était également très présente face à ce drame découlant directement des conditions de vie précaires et inadmissibles faites à ces familles.

Très souvent leurs habitations sont démolies, sans qu'on ne leur donne aucun autre relo-

gement. Ils doivent alors aller ailleurs, vivre dans des conditions encore plus précaires. Chassés de leurs pays d'origine par la misère et les discriminations, ils ne rencontrent ici qu'indifférence, mépris, quand ce n'est pas la violence. Que des êtres humains soient contraints de vivre dans un tel dénuement condamne cette société incapable de les accueillir dignement.

Correspondant LO

• Multipro - Paris 20^e

Une milice contre les grévistes

Vendredi 19 février, les 32 intérimaires sans papiers qui occupent depuis le 23 octobre leur agence d'intérim du BTP Multipro, boulevard de Ménilmontant dans le 20^e arrondissement de Paris, se sont rendus en manifestation à l'agence Multipro du boulevard Voltaire, pour rencontrer le patron de cette société. Ils étaient accompagnés de plusieurs dizaines de personnes du quartier, des collectifs de soutien et des syndicats CGT et Solidaires.

Ils venaient, une nouvelle fois, réclamer à leur employeur

la signature des formulaires de promesse d'embauche (Cerfa) ou des contrats de travail et demander qu'il s'acquitte de la taxe à l'Office français de l'immigration (Ofii). Depuis des mois, ce patron refuse de leur fournir ces documents nécessaires pour leur régularisation, alors que la plupart de ces 32 salariés travaillent pour lui depuis des années.

Eh bien, ce vendredi 19 février, au lieu de recevoir leurs certificats, ces travailleurs ont reçu des coups ! À leur arrivée devant l'agence Voltaire, les grévistes et leurs soutiens ont

été agressés par une vingtaine de nervis casqués surgis de cafés et de voitures en stationnement. Certains ont été frappés, jetés au sol et une personne a dû être transportée à l'hôpital. Le commando s'est rapidement dispersé sans être inquiété par la police, pourtant présente sur les lieux.

Dans le journal *Le Parisien*, le patron de Multipro nie être à l'origine de ces violences et affirme même, sans rire, que c'est parce qu'il est connu et apprécié de tout son quartier, qu'il a bénéficié du soutien

spontané d'habitants !

Après plus de quatre mois de grève et d'occupation, les travailleurs de Multipro réclament toujours leur régularisation. Mercredi soir 24 février, un rassemblement de protestation et de soutien devait avoir lieu place de la Nation.

Refusant toujours de régulariser les milliers de travailleurs en grève, Besson et Hortefeux ont-ils décidé maintenant de laisser des patrons organiser des milices pour tenter de briser les grèves ?

Louis BASTILLE

• Niger

Coup d'État sur un gisement d'uranium

Le 18 février, le président du Niger Mamadou Tandja a été renversé par une junte militaire dont le dirigeant, le chef d'escadron Salou Djibo, vient d'être investi du titre de président de la République... pour une période de transition, avant de nouvelles élections.

Le Niger en est ainsi à son énième coup d'État depuis l'accession à l'indépendance, en 1960, de cette ancienne colonie française. Son régime en est à sa VI^e République.

Le président déchu, Tandja, avait tout fait pour s'accrocher au pouvoir, modifiant la Constitution du pays de façon à ce qu'elle l'autorise à prolonger exceptionnellement son mandat pour « achever les chantiers entrepris ». Et il a fait entériner ce putsch légal par un référendum selon lequel une majorité de votants lui aurait donné 92,50 % de oui. Mais, selon un opposant, la participation n'aurait pas atteint 7 % des électeurs...

Tandja aurait également multiplié les cadeaux divers (villas, voitures, etc.) aux chefs militaires pour se prémunir... mais pas suffisamment, comme on le constate.

La junte qui vient de prendre le pouvoir se déclare Conseil suprême pour le rétablissement de la démocratie (CSR) et c'est sur ce vague programme qu'elle aurait, selon des observateurs, bénéficié de la bienveillante indifférence, voire d'un certain soutien de la population. Mais de toute évidence le principal n'est pas là : derrière cette agitation de clans putschistes, il y a la question de l'exploitation des ressources naturelles du pays.

Pour le moment, le principal « partenaire » du Niger est le trust nucléaire français Areva, qui bénéficie de la tutelle que l'État français exerce sur son ex-colonie et qui exploite depuis les années 1960 l'uranium du site minier d'Arli (dans des conditions de

pollution radioactive scandaleuses). Areva s'apprête à ouvrir en 2012 une nouvelle mine qui serait la seconde du monde et qui ferait du Niger le second producteur mondial d'uranium, alors qu'il est actuellement le troisième.

En 2006-2007, l'ex-président Tandja avait renégoié avec Areva pour obtenir de meilleures conditions, sinon pour son pays, du moins pour son régime. Il faut dire que les accords signés en 1961 assuraient à Areva un accès exclusif à l'uranium nigérien jusqu'en 2007, et à un prix n'atteignant même pas le quart des cours du marché international. La négociation avait duré des mois, deux représentants d'Areva avaient même été expulsés en 2007, Tandja les accusant de vouloir fomenter un coup d'État contre lui. Finalement tout ce petit monde s'est officiellement réconcilié, Areva obtenant un droit d'exploitation pour quarante ans, le Niger une augmentation de 50 % du prix de l'uranium et 33,35 % des parts de l'exploitation de la nouvelle mine d'Imouraren.

Tandja n'en avait pas moins introduit la concurrence sur ce marché, accordant à partir de 2006 plus d'une centaine de permis de recherche à des compagnies étrangères, essentiellement chinoises, canadiennes, sud-africaines, anglo-australiennes et même iraniennes. Ce qui n'était évidemment pour plaire ni à Areva, ni au gouvernement français.

Alors, si on ne peut affirmer qu'Areva est derrière le coup d'État, les putschistes ne pourront agir contre les intérêts de cette société, qui assure une part importante des ressources de l'État nigérien... et des prébendes pour les militaires qui se succèdent au pouvoir. Une autre chose est sûre : la population, une des plus pauvres du monde, n'a rien de bon à attendre de ces manœuvres sur fond d'uranium.

André VICTOR

• Côte d'Ivoire

Tandis que la misère s'étend Nouveau coup de force de Gbagbo

En Côte d'Ivoire, ces jours derniers, l'armée a ouvert le feu sur des manifestants, faisant selon les chiffres officiels cinq morts et une dizaine de blessés à Gagnoa, deux morts et plus d'une quinzaine de blessés à Daloa, centre de production du cacao dont le pays est le premier producteur mondial, et au moins deux morts à Abobo dans la banlieue d'Abidjan, où les policiers ont poursuivi les manifestants jusque dans les maisons.

Ces manifestations font suite à la dissolution par le président ivoirien Laurent Gbagbo du gouvernement et de la Commission électorale indépendante (CEI), le 12 février. Cette dissolution entraîne un nouveau report de l'élection présidentielle, prévue pour le mois de mars et déjà repoussée à plusieurs reprises depuis 2005.

Ce nouveau coup de force de Gbagbo fait suite à une campagne, entamée depuis plusieurs semaines, prenant pour cible le président de la CEI, membre de l'opposition, l'accusant d'avoir voulu ajouter sur les listes électorales 429 000 personnes qui ne seraient pas des Ivoiriens « de

ils se gardent bien de dire clairement que tous ceux qui sont inscrits devraient avoir le droit de voter. Ils ont bien trop peur d'être accusés de vouloir faire passer des « étrangers » pour des « Ivoiriens ».

Elections ou pas, la population, elle, s'enfoncé chaque jour un peu plus dans le chômage et la pauvreté, voit son pouvoir d'achat ruiné par la flambée des prix et ses conditions de vie s'aggraver du fait du délabrement des services publics, comme la distribution de l'eau et de l'électricité, tandis que ceux qui sont à la tête des entreprises privées ou haut placés dans l'appareil d'État vivent luxueusement, en payant à bas prix leurs salaires pour les uns, en puisant à pleines mains dans les caisses pour les autres.

Roger MEYNIER



Des manifestants improvisent des barricades à Abidjan, le 17 février.

• Israël

L'assassinat d'un responsable du Hamas à Dubaï Faux passeports, vraie hypocrisie

Un responsable du Hamas, Al Mabhouh, ayant été retrouvé assassiné dans un hôtel de Dubaï, les autorités de l'émirat ont dénoncé le Mossad, les services secrets israéliens, comme étant les auteurs.

Des vidéos de surveillance montrent en effet clairement la « cible » encore vivante, suivie dans l'ascenseur de l'hôtel par des touristes plus vrais que nature, quasiment déguisés. Les faux touristes en question auraient été approvisionnés en faux-vrais passeports, aux noms de citoyens britanniques, irlandais, allemands et français.

Plusieurs responsables du Mossad ne semblent pas mécontents de redorer leur blason, après l'autre tentative d'assassinat, ratée, contre le dirigeant du Hamas Khaled Mechaal en 1997. À la suite de celle-ci, deux agents munis de passeports canadiens falsifiés avaient été arrêtés à Amman au gouvernement, nécessairement au courant des projets du Mossad, il sait que ce crime de ses barbouzes lui vaudra l'approbation d'une partie notable de l'opinion israélienne, en particulier à droite et à l'extrême droite.

• Allemagne

Les mesures Hartz IV jugées « indignes » par la justice

Le 9 février 2010, la Cour constitutionnelle fédérale allemande a rendu public son jugement sur le système Hartz IV, la réforme de l'assurance chômage mise en place par le gouvernement de Gerhard Schröder (1998-2005), qui reposait sur une coalition entre les sociaux-démocrates et les Verts.

Hartz IV avait consisté en deux points essentiels : d'une part, une réduction de la durée de versement des allocations de chômage (ramenée à 12 mois, au lieu de 36). D'autre part, la prestation versée aux chômeurs de longue durée (au-delà de 12 mois), qui se montait alors à environ 650 euros, avait été réduite à 345 euros à l'Ouest et 331 à l'Est. Tout cela était accompagné de critères très choquants de vérification de la « fortune » des chômeurs. Ainsi le fait de posséder une voiture, ou d'être locataire d'un appartement, était pris en compte. Si la valeur de celle-ci (ou le montant du loyer) dépassait un certain montant,

aujourd'hui comme trop peu transparent le calcul des allocations aux plus démunis, dont dépendent plus de 6,7 millions de personnes, dont 1,7 million d'enfants. Et ils estiment que le barème des aides Hartz IV est « incompatible avec l'article 1, paragraphe 1, de la Loi fondamentale – qui tient lieu en Allemagne de constitution – qui garantit le droit à une existence digne ».

Les autorités doivent donc revoir le dispositif des aides d'ici la fin décembre 2010. Aussitôt des politiciens, comme le ministre des Finances Wolfgang Schäuble, ont dénoncé le coût que cela représenterait pour le budget et affirmé qu'une augmentation des aides risquait de dissuader les chômeurs d'accepter n'importe quel emploi ! Ils ont oublié de préciser qu'en 2009, si l'État dit avoir déboursé 45 milliards d'euros au titre de Hartz IV, il a fourni 650 milliards

d'aides et de garanties de tous ordres pour sauver les banques de la déroute financière qu'elles ont elles-mêmes engendrée.

D'autres estiment tout simplement que le jugement de la Cour constitutionnelle n'implique pas une augmentation des prestations, mais devrait conduire à « une meilleure prise en compte des besoins » des bénéficiaires. Autrement dit, le gouvernement devrait choisir un nouvel angle d'attaque... quitte à ce qu'il soit jugé inconstitutionnel dans cinq ans.

Henri MARNIER

Après la manifestation contre l'extrême droite

Le 13 février, plus de 5 000 manifestants néonazis ont été bloqués par une contre-manifestation de plus de 12 000 personnes en plein centre de Dresde.

Les groupes néonazis allemands, qui font surtout parler d'eux dans l'est de l'Allemagne, ont choisi depuis plusieurs années cette ville pour réaliser une démonstration de force, à l'occasion de la commémoration du bombardement de la ville en février 1945 par les avions américains et britanniques, qui fit des dizaines de milliers de morts.

Mais cette fois-ci, comme ce fut aussi le cas récemment dans d'autres villes comme Iéna ou Cologne, les néonazis n'ont pas pu parader tranquillement. Ce n'est ni la police, ni les tribunaux allemands qui les en ont empêchés, eux qui leur fournissent au contraire toutes les autorisations nécessaires, mais la mobilisation de milliers d'hommes et de femmes venus de toute l'Allemagne.

Le succès de la contre-manifestation a été assuré par la participation des partis de gauche, des fédérations syndicales ou des associations comme Attac, mais aussi des Verts ou encore du petit

Parti Communiste d'Allemagne et d'une myriade d'autres organisations. Des centaines de bus avaient convergé sur Dresde, des artistes, des députés SPD ou Die Linke avaient appelé à participer. Un site Internet a même été conçu, avec toutes les explications pour se rendre à Dresde, comment réaliser une pancarte ou comment s'habiller pour l'occasion, etc.

Si la réussite de ces actions permet aux manifestants de prendre conscience de leur force c'est tant mieux, car en fin de compte seule une mobilisation



Lors de la campagne électorale d'octobre 2009, un appel de Die Linke à la suppression de Hartz IV.

de la population pourrait s'opposer à un danger venu de l'extrême droite. Mais si cette dernière a acquis une certaine influence dans l'ancienne Allemagne de l'Est, et en particulier en Saxe – le Land dont Dresde est la capitale – où elle a huit élus au Parlement régional, c'est en grande partie à cause de la situation sociale catastrophique qui y règne : chômage deux fois plus élevé qu'à l'ouest, misère bien plus grande, temps de travail plus élevé et salaires inférieurs. C'est sur ce terreau que les néonazis s'appuient pour toucher en particulier une fraction de la jeunesse désorientée.

Alors, pour faire reculer réellement l'extrême droite, il ne suffit pas de manifester au nom de la « démocratie », comme l'ont fait les responsables des partis de gauche présents. La lutte devra se livrer sur le terrain social. Et cela ne sera pas possible sans proposer à la classe ouvrière un programme radical de lutte contre le chômage, la précarité et les conditions de vie qui se dégradent.

Eric TOLIAN

• Afghanistan

Des civils à nouveau victimes des troupes de l'OTAN

Un raid aérien des troupes de l'OTAN en Afghanistan a tué au moins vingt-sept civils lundi 22 février. Le général américain McChrystal, à la tête des troupes de l'OTAN dans ce pays, s'est déclaré « extrêmement attristé par la perte tragique de vies innocentes ». Huit jours auparavant, quatorze autres avaient été tués au cours du raid dans la ville de Marjah. L'OTAN avait aussi présenté ses excuses.

Que valent ces actes de contrition hypocrites, en regard des

exactions commises ? Plus la guerre se prolonge en Afghanistan, plus la population est victime de ce genre de « bavures » des forces armées de la coalition. Selon l'ONU, en 2008, 2 118 civils ont été tués, soit 40 % de plus que l'année précédente, dont 828 par les forces progouvernementales et celles de l'OTAN. En 2009, le nombre de victimes civiles serait supérieur à 2 400, un quart d'entre elles étant des « dommages collatéraux » provoqués par les militaires.

Les gouvernements occi-

dentaux (dont celui de la France) peuvent continuer à déclarer qu'ils interviennent en Afghanistan pour libérer son peuple, chaque attaque qui prend les civils pour cibles y rend plus odieuse la présence des troupes alliées et met à mal la fable selon laquelle les gouvernements de la coalition (dont la France) interviennent dans ce pays pour libérer les femmes afghanes d'une dictature obscurantiste et y apporter la démocratie.

Marianne LAMIRAL

• Sarkozy en Haïti

Le rapace camouflé en colombe

Lors de son escale à Haïti le 17 février, Sarkozy a voulu donner au monde le visage du bon samaritain venant tendre une main secourable aux victimes du séisme.

Il a joué la comédie de la contrition en évoquant « les blessures de la colonisation » et a rappelé le fardeau financier imposé en 1825 à Haïti par la France pour reconnaître son indépendance, fardeau qui a pesé tout au long du 19^e siècle et explique en partie la pauvreté de l'île : « Même si je n'avais pas commencé mon mandat au moment de Charles X, j'en suis quand même responsable au nom de la France », a conclu Sarkozy.

Sarkozy s'excuse pour un passé lointain, qu'à juste titre les Haïtiens n'ont certainement pas pardonné, mais ce qu'il a maintenu dans l'ombre, c'est que, tout au long du 20^e siècle, Haïti a été pillé par les puissances impérialistes et que le peuple haïtien a continué à payer sa dîme à l'impérialisme français. Ainsi, plutôt que cette comédie de la repentance, Sarkozy aurait pu donner des nouvelles de l'ancien dictateur Jean-Claude Duvalier, accueilli en France depuis 1986 après que la population de Port-au-Prince l'avait chassé du pouvoir. Duvalier a trouvé refuge en France après avoir littéralement pillé les caisses de l'État, emportant une fortune supérieure à la dette extérieure d'Haïti. Et si les autorités françaises se sont montrées hospitalières avec l'ancien dictateur, c'est qu'elles en avaient été les complices pour mettre l'île en coupe réglée.

Sarkozy a annoncé 325 millions d'euros d'aides pour Haïti, qui seront distribuées entre 2010 et 2011. La somme est dérisoire en comparaison des 14 milliards de dollars

estimés nécessaires par la Banque interaméricaine de développement pour la reconstruction. Ces 325 millions d'euros annoncés par Sarkozy sont entre autres l'addition d'une promesse de livraison d'une centaine de véhicules de police et de gendarmerie, de 1 000 tentes et 16 000 bâches, de l'annulation des 56 millions de dettes que les bailleurs de fonds français réclamaient à Haïti, alors que de toute façon le pays est en miettes et a déjà remboursé au centuple ses emprunts. Au total l'aide financière réelle se monte à 100 millions d'euros. À titre de comparaison, le porte-avions *Charles-de-Gaulle* a coûté à lui seul plus de trois milliards d'euros.

Derrière la générosité de façade de Sarkozy, il y a la volonté pour l'impérialisme français de demeurer dans la course à la reconstruction. Car finalement une bonne partie de ces aides retourneront dans les caisses des groupes industriels et des sociétés qui mettront la main sur les chantiers. Et pour Sarkozy il n'y a aucune raison d'en laisser les bénéfices aux seuls États-Unis.

Alors bien sûr, il y a urgence en Haïti, urgence à répondre aux besoins de première nécessité pour la population et urgence de reconstruire, ou plutôt de construire. Mais ce ne sont pas les dirigeants des puissances impérialistes, et notamment pas Sarkozy, qui pourront donner un avenir au peuple haïtien et faire pardonner le pillage séculaire du pays.

Boris SAVIN

• États-Unis, 21 février 1965

L'assassinat de Malcolm X

Le 21 février 1965, Malcolm X prenait la parole dans un meeting à New York lorsque trois Afro-Américains tirèrent sur lui. On soupçonna les Black Muslims, l'organisation politico-religieuse dont il avait été le porte-parole le plus en vue avant sa rupture un an avant. Mais les Musulmans noirs n'étaient pas les seuls en conflit avec lui. Différentes branches de l'appareil d'État américain, des politiciens, le FBI, la CIA, des organisations d'extrême droite ne pouvaient que souhaiter réduire au silence la voix qui exprimait alors le plus fortement la radicalisation en cours des Noirs américains.

Malcolm X, né Malcolm Little, mort ainsi assassiné à 39 ans, venait de loin. Son père avait été tué par des racistes du Ku Klux Klan quand il avait cinq ans. Ce fut ensuite la maison de correction, les petits boulots, la drogue, l'alcool, le jeu, les cambriolages et la prison. C'est là qu'il découvrit les Black Muslims, un mouvement en plein développement qui l'aida à rompre avec l'individualisme acquis dans les bas-fonds et qui, comme l'avaient fait d'autres mouvements nationalistes noirs du passé des États-Unis, allait lui faire entrevoir la possibilité d'une lutte collective pour la libération des Noirs d'Amérique.

Malcolm devint, douze ans de suite, l'un des principaux orateurs de ce mouvement sous le nom de Malcolm X. À son nom d'esclave de Little, il préférait désormais « X », le nom inconnu de la famille africaine dont il était issu. Mais après sa rupture avec les Black Muslims en 1964, ses idées continuèrent d'évoluer. Prenant conscience que les idées prônées par les Muslims étaient devenues un frein à la lutte des Noirs américains, il rompit avec leur orientation religieuse pour se rapprocher d'un islam plus traditionnel, mais surtout il sépara désormais ses activités religieuses et politiques, fondant d'un côté une mosquée et de l'autre une organisation politique à caractère tiers-mondiste, l'Unité afro-américaine.

S'opposant à la non-violence prônée par Martin Luther King, Malcolm X proposait aux Noirs américains de rendre coup pour coup à la violence raciste. Cela coïncidait avec l'évolution du

mouvement noir depuis 1963. De plus en plus de Noirs manifestaient leur volonté de ne plus tendre l'autre joue comme le proposait l'aile modérée animée par des congrégations religieuses chrétiennes. Par exemple, à Monroe, des militants noirs mirent sur pied des groupes de défense armés pour se protéger des Blancs racistes.

Malcolm X avait été formé dans une organisation nationaliste qui affirmait à la fois que seul le Noir comptait et qu'il fallait rompre tout lien avec les Blancs. Il commença cependant à envisager non seulement de relier, dans un esprit tiers-mondiste, la lutte des Noirs américains à celle des autres peuples du monde, mais aussi de travailler avec des organisations d'extrême gauche, pourtant majoritairement blanches. À la tête d'une minuscule organisation qu'il avait du mal à faire vivre, Malcolm X allait rester, jusqu'à sa mort, le porte-voix des Noirs américains les plus combatifs, ceux qui à partir de l'été 1964 allaient se soulever dans les ghettos, affrontant, chaque été jusqu'en 1968, la police et parfois l'armée.

L'assassinat de Malcolm X ne suffit pas à stopper la radicalisation du mouvement noir. Son exemple et ses écrits inspirèrent d'abord les partisans du Pouvoir Noir, un groupe animé par Stokely Carmichael et Rap Brown, qui dénonçaient eux aussi le pacifisme de Martin Luther King et mettaient en avant la nécessité de la violence pour imposer les exigences du « pouvoir noir ». Malcolm X fut aussi revendiqué par le Parti des Panthères Noires de Bobby Seale, Huey Newton et Eldridge Cleaver qui, dans

les années soixante-dix, franchirent une nouvelle étape en mettant sur pied leurs groupes armés destinés à protéger la population noire des ghettos des exactions de la police raciste ; un mouvement que l'État américain allait frapper avec la plus extrême violence, y compris en assassinant ses militants comme ses dirigeants.

Malgré un radicalisme réel, Malcolm X conserva jusqu'à la fin, à côté de préjugés religieux, des illusions sur ce que représentaient les dirigeants des pays ayant acquis récemment leur indépendance notamment en Afrique. Et aux États-Unis, il se cantonna sur le terrain de la lutte pour les droits démocratiques.

Pendant vingt ans, de 1955 à 1975, la révolte des Noirs américains représenta une immense force émancipatrice. Dans le Nord des États-Unis, la majorité d'entre eux appartenait au monde ouvrier, pourtant aucune des organisations noires importantes, aucune personnalité marquante, et Malcolm X comme les autres, ne chercha sérieusement à placer la lutte des opprimés noirs sur le terrain du prolétariat et de la lutte pour renverser le monde capitaliste.

C'était pourtant la seule perspective qui aurait pu permettre que ce mouvement ne débouche finalement que sur l'accès aux responsabilités d'une partie de la petite et moyenne bourgeoisie noire, mais qu'il ouvre la voie à la libération de toutes les classes opprimées, non seulement aux États-Unis mais dans le monde entier.

Jacques FONTENOY

• Philips EGP – Dreux (Eure-et-Loir)

Une première manche gagnée

Cyniquement jetés à la rue par une lettre reçue à leur domicile le 13 février, les 212 salariés de Philips EGP de Dreux viennent de remporter une première manche face au groupe international d'électronique et d'éclairage. Le tribunal de grande instance de Chartres leur a en effet donné raison en ordonnant la reprise de la production sous astreinte de 25 000 euros par jour.

Depuis octobre dernier, la direction avait fait connaître son intention de fermer l'usine de téléviseurs à écran plasma. Plusieurs plans de licenciements avaient déjà été concoctés par Philips à Dreux, en 2005, où 350 emplois avaient été sup-

primés, le dernier, en 2008, s'étant soldé par la perte de 279 autres. Le prétexte invoqué par la direction, comme souvent, est le « manque de rentabilité ». Mais les manipulations de chiffres ne peuvent dissimuler les 424 millions de bénéfices

du site en 2009 et encore moins les profits accumulés sur les années précédentes.

En l'occurrence, le mépris de la direction qui a cru pouvoir, sans autre forme de procès, interdire aux salariés de revenir dans leurs ateliers, sans même qu'ils aient pu prendre leurs affaires, s'est retourné contre elle. Le tribunal de grande instance saisi par les syndicats a estimé que Philips, n'ayant pas consulté les élus du comité d'entreprise et ceux du comité central d'établissement,

ne pouvait arguer d'un « plan social » et encore moins fermer l'entreprise. Déjà, le patron avait dû lever au bout de quatre jours le lock-out mis en place pour empêcher les travailleurs de venir à l'usine, contestant la décision unilatérale de fermeture. Cela n'avait pas empêché les travailleurs mobilisés de se réunir tous les jours à la cantine et de se rendre en car, le 18 février, interpellé le ministre de l'Industrie à Bercy.

Depuis le 22 février, les ouvriers d'EGP sont retournés à

l'usine, réouverte. Même si le PDG de Philips France a fanfaronné lors d'une conférence de presse, loin des travailleurs en colère, « *qu'il n'y aurait plus d'emplois Philips à Dreux prochainement* », le sourire est du côté de ceux qui l'ont obligé à remballer ses mauvaises intentions.

Au-delà de cette première étape, il faudra d'autres mobilisations pour forcer Philips à prendre sur ses profits et à conserver tous les emplois.

Viviane LAFONT

• Aviation civile

Les aiguilleurs du ciel en grève

Déclenchée mardi 23 février et prévue jusqu'au samedi 27, la grève des contrôleurs aériens a, dès son premier jour, paralysé une bonne partie du trafic des aéroports. Une preuve du fait que, sans ses « aiguilleurs », le ciel se vide. Et tant mieux, car ce sont eux qui assurent la sécurité des vols, donc des passagers et des équipages, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

La majorité des médias a préféré, elle, présenter cette grève comme étant le fait de salariés bien payés qui travailleraient peu. Resservi chaque fois que les contrôleurs aériens font grève, l'argument n'en est pas moins absurde, en plus d'être antigréviste.

D'abord, les techniciens et ingénieurs des tours de contrôle ne sont pas mieux payés que ceux qui, à la tête des compagnies aériennes ou de l'aviation civile (DGAC), voire dans les rédactions, prétendent leur faire la leçon. Et il y a gros à parier que tous ces gens-là, et même les membres de la Cour des comptes, qui viennent de critiquer les horaires et rémunérations des contrôleurs aériens – en oubliant les leurs – préfèrent, quand ils prennent l'avion, que le contrô-

leur qui a la charge de gérer leur vol, vu la responsabilité de son travail, n'ait pas été soumis à un horaire chargé les jours précédents !

D'ailleurs, les travailleurs, eux, savent bien que dénoncer des grévistes comme des « privilégiés » est une vieille ficelle qui a beaucoup servi au patronat et à ceux qui s'en font les relais. Cela contre toutes sortes de professions quand leurs salariés n'acceptent pas qu'on s'en prenne à leurs conditions de travail et de salaire.

Dans le cas présent, ce que contestent les grévistes, c'est que, sous prétexte de rationaliser le contrôle du ciel, les gouvernements de France, d'Allemagne, de Suisse, de Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas préparent un mauvais coup contre eux, au profit des compagnies aériennes.

Certes, on nous dit que, dans le cadre du « ciel unique européen », et de son partage en neuf unités, les six pays mentionnés veulent fusionner l'organisation de leur contrôle aérien national en un « bloc d'espace fonctionnel ».

Ce projet, appelé Fabec selon ses initiales en anglais, doit entrer en vigueur en 2012. Il vise à préparer le transport aérien à un trafic qui devrait augmenter de 50 % en quinze ans. Mode de l'écologie oblige, Fabec permettrait, dit-on, de réduire les routes aériennes, ce

dont bénéficierait l'environnement.

Cette présentation passe juste sous silence quelques « détails ». Ce projet vise d'abord à réduire de 20 % les coûts du contrôle aérien, ce dont les premières à bénéficier seront les compagnies aériennes. Fabec s'accompagnera aussi de réductions de salaires et d'une dégradation des conditions de travail, en tout cas pour les nouveaux embauchés qui perdront le statut de fonctionnaire de la DGAC. Et même quand le directeur de l'aviation civile (qui compte 12 000 agents, dont 4 400 aiguilleurs du ciel) affirme que la DGAC « *ne disparaîtra pas* » et que « *la privatisation n'est pas à l'ordre du jour* », qui peut croire sur parole un représentant de l'État, surtout en pareil domaine ? A-t-on oublié comment Air France, qui ne devait pas l'être, promis-juré, a été privatisé – comme France Télécom, GDF, La Poste ? Et puis on a vu, à l'occasion de catastrophes aériennes comme celle du lac de Constance en Suisse, ou d'incidents aériens graves en Grande-Bretagne, ce que valent ces prétendues « non-privatisations » du contrôle aérien... qui s'accompagnent de réductions d'effectifs et de l'« externalisation » de tâches confiées au privé.

Pierre LAFFITTE

• Ikea

Les travailleurs continuent à parler salaires

Chez Ikea, mercredi 17 février, la direction et les syndicats se sont retrouvés pour discuter des salaires. Du fait de la vigueur de la réaction des travailleurs du groupe depuis deux semaines, la direction avait avancé d'une dizaine de jours la négociation annuelle obligatoire, initialement prévue en fin de mois. Mais pour l'instant, direction et syndicats campent sur leurs positions.

Deux des trois syndicats ont dénoncé l'absence de toute

avancée de la part de la direction qui reste arc-boutée sur sa proposition de 2 % : 1 % d'augmentation collective et 1 % d'augmentation au mérite. Pour l'intersyndicale, cela ne fait pas le compte puisqu'elle réclame 4 % pour tous.

La direction, qui visiblement veut garder fermés les cordons de sa bourse, a tenté de lancer les salariés sur une autre piste, en annonçant l'ouverture d'« un vaste chantier consacré aux condi-

tions de travail ».

Le directeur général d'Ikea France espère que la majorité des salariés du groupe en oublieront leurs revendications salariales. Le hic, c'est qu'en 2009 le montant de la prime d'intéressement a été divisé par quatre et celui de la prime de participation par deux, ce qui a souligné pour tous les travailleurs du groupe l'insuffisance des salaires, contre laquelle ils ont décidé de se battre.

Jacques FONTENOY

• SNCF – Triage de Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime)

Des centaines de locomotives en voie de garage

Le triage de Sotteville, qui doit quasiment fermer au mois d'avril, est actuellement utilisé pour stocker des centaines de locomotives du service Fret.

Ces machines, en parfait état, sont inutilisées parce que la SNCF transporte moins de fret. La principale raison de cette baisse du trafic SNCF, ce sont bien sûr les entreprises ferroviaires privées, qui s'en mettent plein les poches depuis l'ouverture à la

concurrence ainsi que l'abandon par la SNCF du « wagon isolé », lorsqu'elle venait chercher à domicile des wagons dans les entreprises. Elle veut maintenant privilégier les trains complets, plus rentables à ses yeux. Une troisième raison réside dans la hausse du trafic routier que la SNCF elle-même utilise.

À la SNCF, on n'est pas à une aberration près !

Correspondant LO



● Cegelec – Ile-de-France

Le courant ne passe plus

Depuis lundi 15 février, les salariés des chantiers de la Cegelec – un groupe d'ingénierie électrique – de Nanterre et Choisy-le-Roi, sont en grève pour défendre leur salaire. Environ 800 salariés travaillent sur des chantiers dans toute l'Ile-de-France.

Jusqu'ici les indemnités kilométriques de déplacement se calculaient depuis le domicile jusqu'au chantier, ce qui ajoutait de 30 à 280 euros par mois et permettait de compenser la faiblesse des salaires : de 1 500 euros pour un technicien débutant à 2 000 pour un chef de chantier après plus de trente ans d'ancienneté. Mais, prétextant « se mettre en conformité avec l'Urssaf à la suite du redressement des six filiales françaises », la direction de la Cegelec a

décidé que désormais elle défraierait uniquement le trajet entre l'agence et les chantiers.

Après quatre jours de grève, tout ce que la direction a trouvé à nous dire est d'attendre la fiche de paie car, compte tenu des augmentations 2010, la perte des indemnités de déplacement serait compensée. Mais à l'arrivée des feuilles de paie, le compte n'y était pas ! Certains voient encore leur salaire amputé de 50 à 150 euros.

La direction proposant de négocier au cas par cas, les travailleurs ont décidé de répondre collectivement, manifestant à près de 150 dans les rues de Nanterre lundi 22 février, et décidant de reprendre le mouvement après les congés scolaires.

La Cegelec a les moyens de payer. En 2008, elle affichait

2,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 157 millions d'euros de bénéfices. C'est une multinationale de l'électricité qui emploie 25 000 salariés présents dans une trentaine de pays, dont 11 500 dans les 35 agences françaises. Elle a souvent changé de mains. Issue de la Compagnie générale d'entreprises électriques, elle a été rachetée en 1998 par Alstom, puis vendue deux fois, en 2001 et 2006, avant d'être rachetée en 2008 par le fonds d'investissement qatarien Diar, lequel en août dernier l'a échangée au groupe de travaux publics Vinci contre 5,7 % du capital de ce géant français du BTP...

Et puis les activités de Cegelec intéressent bien du monde puisqu'elles vont des systèmes électriques pour les laboratoires



GlaxoSmithKline aux systèmes de ravitaillement des avions de l'OTAN, en passant par des contrats avec les collectivités locales pour l'éclairage public ou les transports en commun. Sans oublier les stations de pompage et d'épuration, les usi-

nes de production d'eau potable de Méry-sur-Oise ou de Neuilly-sur-Marne, qui alimentent en eau une partie de l'Ile-de-France... Il ne lui reste plus qu'à alimenter un peu plus le salaire de ses employés !

Correspondant LO

● Pérouse Plastie Bornel (Oise)

Contre la fermeture de l'usine, les salariées manifestent

À peine un an après avoir acheté la société Pérouse Plastie spécialisée dans les implants mammaires, le géant Johnson & Johnson (68 milliards de dollars de chiffre d'affaires, 12 milliards de bénéfices) décidait en décembre 2009 la fermeture de l'usine de Bornel dans l'Oise, qui compte 126 salariés, essentiellement des femmes. Le groupe veut délocaliser la production à l'île Maurice.

Les salariées n'acceptent pas cette décision. Une usine voisine, Creyssensac, vient de fer-

mer ses portes avec 117 licenciements à la clé ; l'entreprise de métallurgie Clal a supprimé 39 emplois : comment trouver du travail dans ces conditions ?

Organisée vendredi 19 février à l'initiative de l'Union locale CGT de la ville voisine de Méru, une manifestation dynamique rassemblant pratiquement tout le personnel a traversé les rues du village d'un pas décidé et a abouti à la salle de réunion de la mairie. Le maire, proche de l'UMP, a bien entendu assuré les salariés de

son soutien... Il avait écrit dans ce sens au ministre du Budget, maire de la ville de Chantilly dans l'Oise, Éric Woerth. C'est dire si l'on peut en attendre quelque chose !

Encouragés par la lutte des ouvriers de Continental, ceux de Creyssensac, à Méru, ont arraché des indemnités d'un minimum de 50 000 euros. Comme eux, les employées de Pérouse Plastie sont décidées à ne pas se laisser faire.

Correspondant LO

● Centre de tri postal de Bobigny (Seine-Saint-Denis)

Des méthodes qui ne passent pas

La transformation engagée du centre de tri de Bobigny en PIC (plate-forme industrielle courrier) ferait disparaître 25 % des effectifs, sur environ 350 personnes : 100 postes de travail seraient supprimés, dont 30 sous la forme de départs forcés, certains horaires de nuit seraient supprimés (mais d'autres agents devraient faire 40 nuits de plus par an), la masse salariale serait réduite (il y aurait moins de cadres, de moins en moins de promotions accordées, un retour aux CDD...).

Pour s'y opposer, le personnel a fait des pétitions, des délégations, il a participé à plusieurs assemblées générales et à des journées de grève. Jusqu'à pré-

sent, la direction du centre n'a reculé que sur neuf reprises d'emplois. Mais, face à la détermination qui ne faiblit pas, elle a décidé entre autres de s'en prendre au secrétaire de la section syndicale CGT, après qu'il avait dénoncé en assemblée générale le sort fait aux agents en inaptitude physique ou Cotorep. En effet, alors que ceux-ci représentent 15 % des effectifs, ils comptent pour moitié parmi les agents menacés d'être évincés de la future PIC. La direction de La Poste a répliqué en accusant ce délégué d'avoir tenu des « propos discriminatoires » – comme s'il n'y avait pas une discrimination de fait contre des travailleurs handicapés ! Et elle voudrait

maintenant le mettre à pied trois mois, sans salaire bien sûr. Plusieurs autres militants syndicaux sont également visés.

En fait, derrière ces attaques, la direction cherche, d'une part, à faire oublier les problèmes occasionnés par le passage en PIC et les drames personnels qui y sont liés et, d'autre part, à éliminer toute opposition à sa politique.

Le personnel ne l'accepte pas et, en plus de continuer à s'opposer aux conséquences du passage en PIC, il exige maintenant la levée immédiate des sanctions dont est menacé un délégué connu pour son absence de complaisance vis-à-vis de la direction.

Correspondant LO

● Pier Import

La lutte des salariés licenciés

Malgré leur lutte, les 150 salariés des 25 magasins fermés de Pier Import sont maintenant au chômage. Les salariés licenciés réclamaient surtout des indemnités de licenciement d'au moins un an de salaire, avec en plus cinq dixièmes de mois par année de présence.

Dès l'annonce de la liquidation judiciaire le lundi 1^{er} février, une quarantaine de salariés, venus des 25 magasins menacés de tout le pays, avaient occupé le siège, retenant pendant la nuit deux responsables du groupe.

Mais, au rendez-vous suivant, personne de la direction. Il a fallu la poursuite de la grève et une action de blocage de trois magasins Foir'Fouille pour que la situation se débloque un peu. L'ex-patron de Pier Import, par le biais de Forfiance, est en effet le principal actionnaire des magasins Foir'Fouille.

Samedi 6 février, des grévistes de Pier Import accompagnés de militants CGT des UL de Seine-Saint-Denis, de Troyes, de Bordeaux, se sont répartis en trois groupes pour aller diffuser des tracts devant un magasin Foir'Fouille, les uns à Romans, les autres à Pontault-Combault et puis Bordeaux. La mise en place de cette manifestation a fait exploser

bien des forfaits de portables. À Pontault-Combault, près de Paris, le patron du magasin est intervenu comme un vrai fou furieux, insultant et frappant les policiers qui ont mis un moment à le calmer. La grève s'est ensuite poursuivie partiellement.

Le dimanche 14 février, Novelli, secrétaire d'État chargé du Commerce, réunissait à Tours des représentants de la direction et des personnels. Il promettait que l'État ferait pression sur Pier Import pour imposer des indemnités plus importantes mais, deux jours plus tard, le cabinet de Darcos, ministre du Travail, revenait là-dessus... tout en passant l'éponge sur une dette de 650 000 euros avec l'Urssaf.

Une délégation de manifestants a été reçue le mercredi 17 février par des parlementaires PS et PCF à Paris. Le prochain rendez-vous est prévu pour le mercredi 3 mars. Les travailleurs ont obtenu de nombreux soutiens politiques et le paiement des journées de grève. Ils ont le sentiment d'avoir fait le maximum dans des conditions de lutte rendues très difficiles par l'éparpillement des 25 magasins et le regret de n'avoir pas pu toucher les 20 magasins restants, repris par le groupe Atmosphères.

Correspondant LO



Manifestation du 6 février à Pontault-Combault.

• Renault-Flins (Yvelines)

La grève du centre livreur

À Renault Flins, les travailleurs de la CAT se sont mis en grève à partir du jeudi 18 février. En effet Flins ne fait pas que produire des voitures. Il y a également sur le site un très important centre livreur par où transite non seulement la production de l'usine de Flins mais aussi une bonne partie de celle des différentes usines Renault en Europe.

C'est l'activité de la CAT, Compagnie d'affrètement et de transport, qui faisait jusqu'en 2001 partie du groupe Renault. Ces travailleurs assurent le transport et la livraison, essentiellement par camion, mais aussi par le rail et par barges, de milliers de voitures par jour.

Plusieurs autres sites en France ont également arrêté le travail : ceux du port de Gennevilliers, de Boulogne-Billancourt, Douai, Maubeuge, Quincieux près de Lyon, et même quatre sites en Allemagne. Les revendications sont communes à tous les sites. Les travailleurs demandent 2 % d'augmentation de salaire et 1 400 euros de prime.

À Flins, sur les 107 travailleurs de la CAT, 94 sont en grève et occupent l'entrée du centre livreur. Jour et nuit, ils sont présents et s'organisent pour assurer les tours de garde au piquet de grève. Un feu brûle tout le temps et il fait bon de s'y retrouver tous autour. Il n'y a qu'un seul délégué présent sur le site, et ce sont des travailleurs, ayant la confiance de tous les autres, qui organisent la grève.

La direction n'a d'abord

rien voulu entendre, refusant la moindre augmentation et envisageant une prime d'un montant de 500 euros seulement et encore, versé en deux fois. Par contre la direction a voulu intimider les travailleurs en les assignant en justice. Elle a fait constater par son huissier un prétendu blocage de l'usine qui n'a, semble-t-il, pas convaincu le juge puisqu'il a jugé sa plainte irrecevable.

Dans le dossier de la direction, il n'y avait rien, mais elle clame haut et fort que la grève lui coûte très cher. À en croire son avocat, elle doit verser 600 euros par jour et par camion de pénalités à Renault, sans compter d'autres pénalités en cas de saturation des parkings qui entraînerait des arrêts de chaînes. Alors pourquoi ne satisfait-elle pas les revendications, après tout bien modestes ?

Les grévistes étaient bien sûr satisfaits de la décision du tribunal. La grève a continué, et il y a eu beaucoup de discussions sur la politique des patrons, sur les salaires, sur la grève.

Au piquet de grève, toujours animé, on rencontrait les grévistes bien sûr, mais parfois accompagnés de leurs familles et enfants, ce qui donnait de l'ambiance, de la vie, et l'envie de continuer jusqu'à ce que la direction cède.

Finalement, le 24 février, la direction a accordé 1 % d'augmentation et une prime de 820 euros. Le travail a repris sur ce résultat, un jour de grève sur quatre étant payé.

Correspondant LO

• Technocentre Renault – Guyancourt (Yvelines)

Les profits s'en sortent bien

Au Technocentre, le 11 février, Renault a annoncé les résultats financiers de 2009 au moyen d'une vidéo interne diffusée sur chaque poste d'ordinateur : un déficit de 3 milliards d'euros. Dans ces 3 milliards est inclus 1,5 milliard de déficit de Nissan, Volvo et AvtoVaz.

En revanche, la partie financière de Renault est en bénéfice, et le désendettement continue. Et la trésorerie de l'entreprise se porte bien avec 2 milliards d'euros.

Le discours du PDG était semblable à celui de 2009 : « L'année a été difficile, mais on continue de faire des efforts pour assurer l'avenir. » Le ton était grave et destiné à maintenir une certaine inquiétude. Mais avec ces milliards en plus et en moins, qu'en est-il vraiment ?

L'État a versé à Renault cette année 3,5 milliards. Sans parler des milliards de subventions venant de différents fonds publics. Dernièrement Renault a demandé des subventions au Conseil général des Yvelines « dans le cadre du plan d'appui à la filière automobile des Yvelines ». Et Estrosi, le ministre de l'Industrie, est venu à l'usine de Flins le 17 février, promettant une enveloppe de 100 millions pour la voiture électrique... L'État n'est pas regardant avec l'argent public quand il s'agit de le donner aux grandes entreprises.

En revanche le PDG de

Renault, Ghosn, n'a pas rappelé qu'en dix ans ce sont environ 18 milliards d'euros qui ont été accumulés par l'entreprise.

Pendant dix ans, des milliers de suppressions d'emplois de travailleurs de Renault et des sous-traitants ont permis à Renault de faire des profits colossaux.

Les travailleurs prestataires du Technocentre et ceux des usines ont payé le prix fort par des licenciements. Le chômage partiel, les journées rallongées et des samedis supplémentaires

ont été imposés aux travailleurs. En dix ans, les conditions de travail se sont fortement dégradées. Tous ces gains de productivité ont été confisqués par les actionnaires qui ont continué de spéculer avec les richesses créées par les travailleurs.

Eh bien, c'est le moment de récupérer ces gains de productivité pour assurer du travail à tous. Et pour commencer, il faut se donner les moyens de contrôler les comptes de Renault pour vérifier où sont passés les milliards de profits accumulés, et y puiser de quoi répartir le travail entre tous en garantissant les salaires.

Correspondant LO

À quoi sert le « fric cash flow »

Le 16 février, on apprenait qu'une prime équivalant à un mois de leur salaire était versée aux directeurs de Renault – et à eux uniquement. 10 à 15 000 euros de bonus, soit 9 % d'augmentation, alors que pour l'ensemble des salariés du groupe l'augmentation générale des salaires est de 0,7 % pour deux ans ! Et pour eux, il n'est pas question de super-bonus, car Renault déclare depuis deux ans un

déficit.

Mais, pour les directeurs, la direction a changé les critères d'attribution, en se basant sur la trésorerie, bénéficiaire elle de deux milliards d'euros.

Devant le mécontentement, une pétition a circulé qui a rassemblé auprès des salariés du Technocentre, en une journée, plus de mille signatures. Une occasion de discuter de la nécessité de tout connaître des comptes de Renault...

• PSA Mulhouse (Haut-Rhin)

Débrayages en série

Depuis un mois, des débrayages ont lieu à l'usine PSA de Mulhouse. Suite à l'annonce du 1 % d'augmentation de salaire pour 2010, des arrêts de travail ont touché un atelier de Mécanique, où une quarantaine d'ouvriers ont spontanément posé les outils dans les deux tournées de doublage. Quelques jours plus tard, quelques travailleurs d'un secteur du Ferrage débrayaient pour manifester leur mécontentement face à la multiplication des samedis qui sont travaillés depuis plusieurs mois.

Puis c'est à l'Emboutissage que la grogne s'est poursuivie, où le même jour 140 ouvriers des deux tournées (soit la majorité de l'effectif ouvrier de cet atelier) ont cessé le travail. Ouvriers de production, caristes ou professionnels, ils avaient discuté entre eux de « marquer le coup » pour dire

à la direction qu'ils en avaient assez : salaires à la traîne, manque d'effectifs, samedis travaillés pour rattraper des périodes de chômage, dégradation des conditions de travail, tout y est passé. Ils se sont fait entendre dans un atelier où, du coup, les machines étaient bien silencieuses !

Quelques jours plus tard, une soixantaine d'ouvriers, à l'appel de la CGT, débrayaient cette fois dans l'atelier du Montage. Là encore, c'était une première pour bon nombre d'entre eux, et cela a été très remarqué et discuté. Et dans la même semaine, des caristes de cet atelier ont également débrayé, contre la dégradation de leurs conditions de travail et pour une augmentation des salaires qu'ils avaient fixée, entre eux, à 50 euros.

Si ces arrêts de travail, qui au total ont rassemblé plusieurs centaines d'ouvriers, restent minoritaires au vu de la taille de l'usine (8 500 CDI et 1 250 intérimaires et CDD y travaillent), ils témoignent en

tout cas d'un ras-le-bol exprimé par beaucoup. Le 1 % d'augmentation de salaire est en quelque sorte la « goutte d'eau » pour ceux qui ont débrayé, et certains liaient cela aux 30 % d'augmentation que le nouveau PDG, Varin, s'est octroyée dès son entrée en fonction l'an dernier, et aux 500 000 euros en lingots d'or que Robert Peugeot s'est fait voler dans le coffre-fort de sa salle de bains...

Il faut dire aussi que les débrayages sur les salaires qui ont touché l'usine PSA de Sochaux, distante de 60 km, à la même période étaient suivis et commentés dans les ateliers.

Dans une usine comme celle de Mulhouse où les réactions collectives sont assez rares, ces débrayages sont un encouragement pour tous ceux qui ne se résignent pas et qui n'acceptent pas les discours d'un patron qui, comme ailleurs, voudrait que les travailleurs baissent encore plus la tête.

Correspondant LO



L'accueil de la petite enfance soumis à la loi de l'argent

Mercredi 17 février a été une journée de protestation contre les mesures gouvernementales s'attaquant à la qualité de l'accueil des jeunes enfants.

Les pouvoirs publics, qui se plaignent que les crèches coûtent cher, multiplient les offensives pour faire baisser les coûts.

Des établissements d'accueil dont la qualité se dégrade...

Le 2 février, la CNAF (Caisse nationale d'allocations familiales) a validé un nouveau décret concernant l'accueil des jeunes enfants. Ce décret prévoit notamment l'augmentation du « surbooking » dans les établissements d'accueil. En effet, sous prétexte que les jeunes enfants sont souvent malades, les administrations imposaient jusqu'à présent l'inscription de 10 % d'enfants en plus par rapport au nombre de berceaux. Avec le nouveau décret, ce surnombre obligatoire pourrait aller jusqu'à 20 %.

Les administrations prétendent également avoir du mal à recruter des éducateurs de jeunes enfants et des auxiliaires de puériculture. Alors le décret



prévoit d'augmenter la proportion de personnel moins qualifié, qui passerait de 50 à 60 %.

Le décret officialise également la création des jardins d'éveil, destinés à accueillir des enfants de 2-3 ans. En mai dernier, le secrétariat d'État à la Famille prévoyait pour ces structures un taux d'encadrement de 8 à 12 enfants par professionnel – ratio déjà inférieur à celui pratiqué en crèche. Mais dans le décret validé par la CNAF, aucun taux d'encadrement n'est précisé. Autant dire que des structures pourraient se monter avec un adulte pour 15 ou 20 enfants, sous prétexte que

ce n'est pas loin du ratio de l'école maternelle.

Au moment où le gouvernement supprime des milliers de postes d'enseignants, avec pour conséquence une nouvelle réduction de la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans, il promeut des jardins d'éveil payants pour les familles dans des conditions d'accueil dégradées.

Et ce décret s'ajoute à d'autres mesures nuisibles récemment adoptées.

...Et la création de crèches au rabais

Les jeunes enfants peuvent

également être confiés à des assistantes maternelles agréées par les équipes de la PMI (Protection maternelle et infantile), qui exercent à leur domicile. En décembre 2008, le gouvernement a fait passer de 3 à 4 le nombre de jeunes enfants qu'une assistante maternelle peut y accueillir. En même temps, leur formation initiale passait de 60 heures à 30 heures.

Et le gouvernement estimait sans doute qu'elles n'étaient pas encore assez rentables et productives en matière d'accueil, car le 15 novembre dernier, le Sénat votait la création de « maisons des assistantes maternelles ». Il s'agirait de regrouper des assistantes maternelles dans un local où elles pourraient garder jusqu'à seize enfants sans puéricultrice ni règle collective de fonctionnement, au mépris du bien-être et de la sécurité des enfants.

Une chose est sûre, les mesures de Nadine Morano et de Luc Chatel sont en train d'unir les professionnels de la santé, du social et de l'éducation. De nouvelles actions sont prévues pour le mois de mars.

Correspondant LO

Une première mobilisation

Le 17 février, des centaines d'établissements d'accueil de la petite enfance (crèches, haltes-garderies, haltes-jeux, jardins d'enfants) étaient fermés sur tout le territoire. Et, pour la région parisienne, nous étions nombreux, et surtout nombreuses, à manifester devant Matignon à l'appel du collectif Pas de bébés à la consigne. Ce collectif rassemble notamment des syndicats de

professionnels de la petite enfance, des syndicats d'enseignants, des associations de parents d'élèves, des centres de formation et de recherche.

Il s'agissait de protester contre le décret dégradant les conditions d'accueil des tout-petits. Depuis plus de deux mois, des cartes-pétitions protestant contre ces nouvelles mesures étaient signées par les personnels et les parents. En

même temps le collectif demandait sans succès une entrevue à Nadine Morano, secrétaire d'État à la Famille, à Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, puis au Premier ministre.

La journée de grève du 17 février et le rassemblement parisien avaient pour but de se faire entendre face à la surdité du gouvernement. Pendant que la délégation tentait d'être reçue, les slogans fusaient : « De

l'accueil, pas de garderie pour les petits » ; « Pas de bébés à la consigne, les bébés ne sont pas des sardines » ; « Le décret, à la pou-belle ». Bref un rassemblement dynamique.

À son retour, la délégation nous apprenait avoir été reçue... sur le trottoir, à 150 mètres de Matignon. Un accueil qui ne manquera pas d'amplifier la colère.

Correspondant LO

• Crèches Les bébés ne sont pas des sardines

Le secrétariat d'État à la Famille promet 200 000 nouvelles places en crèche d'ici 2012... Quelle hypocrisie ! Depuis 2000, les nouvelles places promises en crèche ont été chiffrées à 176 000... mais seulement un peu plus de 42 000 ont été effectivement créées ! Il manque aujourd'hui entre 300 000 et 400 000 places, et seulement un enfant sur dix est accueilli en crèche.

Ce sont surtout les femmes, et tout particulièrement celles des milieux populaires, qui subissent les conséquences de cette pénurie. Ce sont essentiellement des femmes (96 %) qui arrêtent le travail et prennent un congé parental pour élever leur enfant. L'allocation qu'elles touchent pendant ce congé ne représente qu'environ la moitié du smic, mais si elles ont un travail mal payé ou à temps partiel et ne disposent pas d'une place en crèche, elles choisissent d'arrêter de travailler plutôt que de se lancer dans la recherche d'une nounou... D'ailleurs, quatre personnes sur dix disent subir le congé parental faute de solution adaptée à leurs possibilités horaires et financières pour la garde de leur enfant.

Voilà encore un domaine où les prétendues réformes initiées par le gouvernement risquent de se traduire par une dégradation des services à la population.

Valérie FONTAINE

• Pôle emploi – Corse

En grève contre une situation invivable

Après la tentative de suicide d'un de leurs collègues cadre dans les locaux de la direction régionale de Pôle emploi, mettant en cause le harcèlement et la discrimination dont il était victime de la part de cette dernière, les employés des huit agences de Corse se sont mis en grève le 17 février.

À cette occasion, ils dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail, accusent la directrice régionale de « harcèlement et de mépris », exigent son départ et un changement de méthode de management.

En septembre 2009, une enquête diligentée par le

CHSCT avait, dans une mise en garde adressée à la direction régionale, signalé « qu'un grand nombre de salariés ont fait part de troubles physiques et psychiques tels que psoriasis, crise de tétanie ou troubles digestifs et consomment des médicaments pour dormir ou tenir le coup au

travail ».

La dégradation des conditions de travail de Pôle emploi n'est pas propre à la Corse. Le 5 janvier dernier, une négociation s'est ouverte entre la direction nationale et les représentants du personnel sur les conditions de travail, et sur la « prévention des risques psycho-sociaux ». Selon les syndicats, il y aurait eu à Pôle emploi huit suicides et des dizaines de tentatives en 2009.

Ce qui est en cause, c'est la réforme qui, pour constituer le

Pôle emploi, a abouti à la fusion des réseaux de l'ANPE et des Assedic le 1^{er} janvier 2009. Les employés de la nouvelle structure, après reconversion, étaient censés assurer à la fois l'accompagnement des chômeurs dans leur recherche d'emploi et le financement de leurs indemnités, cela, dans le meilleur des cas, à effectifs constants. Dans le contexte de la crise et de l'explosion du chômage, c'était et c'est mission impossible. Et la réforme, qui avait été présentée comme devant permettre un

meilleur « accompagnement des demandeurs d'emploi » – mais sans doute, dans l'esprit du gouvernement, surtout leur meilleur contrôle – se traduit en fait par une dégradation insupportable des conditions de travail pour les employés et des conditions d'accueil pour les chômeurs. La solution serait évidemment, côté Pôle emploi, d'embaucher. Mais ce serait surtout de lutter vraiment contre le chômage et contre ceux qui l'alimentent.

Jean-Jacques LAMY

• Thales

Manifestation pour les salaires

Jeudi 18 février, près de 700 salariés de Thales ont débrayé à l'appel des syndicats et manifesté devant le siège du trust installé à Neuilly-sur-Seine.

Les manifestants ont déposé une pétition de plus de 10 000 signatures protestant contre l'aumône d'augmentation de salaire accordée, 1 % pour les mensuels (avec un plancher de 22 euros) et 1 % d'augmentation individuelle pour les ingénieurs et cadres, majoritaires dans l'entreprise, autant dire rien.

Les salariés sont venus des centres de la région parisienne : Vélizy, Élancourt, Limours, Rungis, Colombes, et même Fleury-les-Aubrais dans le Loiret. Le même jour, des centaines de salariés de Toulouse et Cannes (Alenia-Space) ont également débrayé, ainsi qu'à Cholet, au Haillan, à Vendôme...

La manifestation avait été précédée de débrayages, parfois accompagnés de blocages fil-

trants, dans la plupart des centres. C'est la première fois depuis des années qu'une telle manifestation devant le siège était organisée. Le succès du rassemblement est dû à plusieurs facteurs : l'ensemble des syndicats y ont appelé, de la CGT au Supper (Solidaires), en choisissant le jour de la réunion du conseil d'administration qui a entendu cris et sifflets sous ses fenêtres.

Les négociations salariales sont survenues dans un contexte nouveau pour le groupe, avec l'arrivée d'un nouveau PDG, dans la foulée du nouvel actionnaire principal, Dassault. Ce PDG a annoncé il y a quelques mois une nouvelle réorganisation, accompagnée de distribution de millions d'euros aux directeurs dont il se séparait, de stock-options et



actions gratuites aux cadres dirigeants, et surtout de quelque 200 millions d'euros aux actionnaires. À cela s'ajoutent les suppressions d'emplois

aux usines du Haillan et de Meudon.

La majorité des travailleurs étaient satisfaits de s'être fait entendre, et de s'être retrouvés

ensemble après avoir été séparés au gré des multiples restructurations sous les actionnaires successifs.

Correspondant LO

• Wincanton site Solvay – Dole (Jura)

Une grève pour les salaires et les conditions de travail

Wincanton est une des nombreuses entreprises qui travaillent sur le site Solvay près de Dole, une des plus importantes plates-formes chimiques du pays. Elle comprend une trentaine de salariés, qui assurent le conditionnement du PVC en poudre, soit en le mettant en vrac dans des citernes, soit en le mettant en sacs, chargés ensuite sur des palettes.

La grève a démarré le lundi 15 février, après que leur direction a décidé de supprimer la prime de panier, prime sur laquelle elle n'a jamais payé les charges, et pour lesquelles elle était mise en redressement. Elle prétendait la remplacer par des tickets restaurant, et cela aurait représenté 50 euros environ de moins sur la paie. De plus, tous les magasins de Dole n'acceptent pas ces tickets ! Ça a donc été un refus net et catégorique. Et quasiment tout le monde s'est mis en grève.

Les salariés en ont profité pour réclamer le treizième mois promis depuis 2005, l'embauche d'un CDD au vu des heures supplémentaires réalisées dans l'entreprise et des réponses aux revendications qu'ils posent depuis des mois

sans que la direction daigne leur répondre. La grève a aussi été l'occasion de dire le ras-le-bol des pressions pour travailler toujours plus vite et des chefs qui sont toujours sur leur dos.

La direction a eu peur car, à eux seuls, les travailleurs de Wincanton pouvaient bloquer toute l'expédition de PVC de Solvay. Elle a tout fait pour leur casser le moral : envoi d'huissiers, appel à des salariés d'autres sites pour sortir la production. Il y a même eu des chefs qui se sont mis au travail, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps.

Malgré cette vraie guerre qu'elle leur a menée, les grévistes ont tenu bon une semaine. Ils ont décidé d'arrêter quand ils ont obtenu le rétablissement de leur prime de panier, légèrement augmentée.

On est encore loin du compte et il faudra d'autres bagarres pour faire reculer vraiment la direction. Mais, grâce à cette détermination, son mauvais coup n'est pas passé. Et ce que la direction ne mesure pas, c'est la colère qu'elle a engendrée par son intransigeance, et que beaucoup sont déterminés à lui faire payer un jour.

Correspondant LO

• Raimondi Pro Carrelage Ile de La Réunion

Les travailleurs font reculer leur patron

Raimondi Pro Carrelage à Ravine-Creuse Saint-André est une entreprise du bâtiment spécialisée dans la pose de carrelage. Sous prétexte de baisses de commandes, le patron de cette entreprise de La Réunion a récemment décidé de licencier six ouvriers.

Pour les douze autres travailleurs, la paie de décembre n'a été versée que le 12 janvier, et le 11 février ils attendaient toujours celle de janvier. Le patron leur a aussi supprimé la prime d'ancienneté et cessé de cotiser à la mutuelle, les privant ainsi des compléments de remboursement en cas de maladie. Les camions de chantier eux non plus n'étaient plus assurés et les chaussures de sécurité plus fournies. Quant aux six ouvriers licenciés, ils ont reçu une « estimation » de leurs indemnités de licenciement nettement inférieure aux dispositions légales. Le premier mois de préavis ne leur a pas été payé.

Agissant ainsi, le patron de Carrelage Pro a mis les dix-huit salariés dans les difficultés financières : découverts en banque et agios commençaient à tomber, au point que

pour certains se nourrir devenait problématique.

En grève à partir du jeudi 11 février, les grévistes ont déclaré dès le lendemain qu'ils ne reprendraient pas le travail tant qu'ils n'auraient pas ce qu'ils demandent. Quand le patron a mis en avant ses difficultés, la crise du BTP, il lui a été rappelé qu'il bénéficiait d'un plan de sauvegarde courant sur dix ans, alors que les salariés étaient les seuls à trinquer, sans aide d'aucune sorte.

Mardi 16 février, les grévistes découvraient avec un peu de soulagement que le patron avait commencé à créditer leurs comptes des deux semaines travaillées en janvier, soit 500 à 700 euros. C'était un début, mais loin du compte, et la grève a donc continué.

Mercredi 17, une nouvelle négociation se terminait

cette fois par un recul du patron. Il s'engageait à payer les congés payés d'ici le 26 février, les arriérés de prime d'ancienneté, la prime dite Cospar, la prime de vacances. Il a également fait le nécessaire pour assurer ses camions. Cependant, il maintenait sa décision de ne plus cotiser à la mutuelle, laissant les salariés sans complémentaire au premier trimestre 2010, et six salariés étaient toujours licenciés. Ceux-ci étaient cependant dispensés de venir travailler pendant leur préavis et leurs indemnités recalculées comme ils le demandaient. Enfin, les cinq jours de grève seront payés sur février et mars.

Les grévistes ont signé le protocole d'accord, mais n'ont repris le travail que le lendemain, satisfaits d'avoir fait reculer leur patron qui, quelques jours auparavant, ne voulait encore rien céder.

Correspondant LO

• Raffinerie des Flandres – Dunkerque

La grève continue

La septième semaine de grève et de mobilisation des travailleurs de Total-Dunkerque contre la fermeture de la Raffinerie des Flandres a été marquée par l'extension du mouvement aux cinq autres raffineries du groupe Total en France.

Le 23 février, la CGT et les autres syndicats, Sud excepté, ont annoncé qu'ils appelaient à cesser le mouvement entamé à l'échelle nationale, mais le lendemain les travailleurs de Dunkerque ont voté sa poursuite. En effet Total a déclaré garantir durant cinq ans la pérennité de ses raffineries françaises, Dunkerque exceptée, ce qui revient à confirmer la fermeture de celle-ci. L'appel des principaux

syndicats et en particulier de la CGT, en interrompant un mouvement de solidarité à l'échelle de toutes les raffineries du groupe, laisse donc pour le moment les grévistes de Dunkerque seuls face à la direction.

Durant toute la semaine, les travailleurs des autres sites se sont montrés solidaires. Ils savent parfaitement que leur tour pourrait venir si Total maintient ses plans de raffinage. Ils se sont donc mobilisés par avance et tous ensemble. Pour les grévistes de Dunkerque, cela été un soutien extrêmement important qui a renforcé leur détermination. De plus, la CGT avait décidé d'appeler deux raffineries d'Exxon-Mobil à rejoindre la

grève car les mêmes menaces planent sur elles. Total a un double langage avec la complaisance du gouvernement. D'un côté, le directeur général, de Margerie, affirme que tous les 370 emplois Total de Dunkerque et ceux des 450 sous-traitants seront conservés dans le cadre d'une politique industrielle. De l'autre, lors de la réunion du dimanche 21 février, il n'a été question que de table ronde sur le raffinage, le bassin d'emploi de Dunkerque et la garantie d'un emploi chez Total, c'est-à-dire avec peut-être une mutation.

Les grévistes ont été satisfaits de voir le Comité central d'entreprise prévu le 29 mars, au cours duquel la direction devait donner son plan pour

Dunkerque, être avancé au 8 mars. Mais pour les travailleurs en grève, il n'y a qu'une seule perspective : faire le grand arrêt prévu pour mars. Cette révision générale de la raffinerie est la condition même de la poursuite de son existence. La direction a déjà dépensé en achat de matériels 85 des 100 millions prévus pour ce grand arrêt qui emploiera jusqu'à 4000 personnes sur le site. Tout est donc prêt.

Quant aux projets de remplacement évoqués précédemment (centre d'assistance technique, école de formation, participation au terminal pétrolier avec EDF), la direction n'en parle même plus, ce qui montre le peu de sérieux de ses propositions !

Bien sûr, la direction de Total prétend qu'elle perd de l'argent avec le raffinage et qu'elle doit s'adapter à un marché excédentaire. Mais, même si c'est vrai, ce n'est certainement pas une raison pour supprimer jusqu'à 800 emplois à Dunkerque. Elle a tout de même fait plus de 8 milliards de profit en 2009 et 56 milliards durant les cinq dernières années. Elle a l'argent nécessaire pour garantir les emplois, même si elle doit réduire un peu les profits distribués aux actionnaires. Ils n'en mourront pas. Mais les travailleurs, s'ils perdent leur emploi, eux, se retrouveront dans une situation insupportable.

Serge VIARD

• Total – Feyzin (Rhône)

Une grève déterminée

Mercredi 24 février, l'assemblée générale de la raffinerie de Feyzin près de Lyon, a voté la suspension au mouvement après une semaine de grève en attendant le Comité d'entreprise de Total prévu pour le 8 mars. Tous ceux qui se sont exprimés ont dit leur regret pour cette décision, mais en même temps ils n'étaient pas prêts à poursuivre le mouvement depuis que la CGT avait appelé à le suspendre.

Mercredi 17 février, la grève avait commencé en soutien aux salariés de la raffinerie des Flandres à Dunkerque, menacée de fermeture. Et dès ce jour, l'assemblée générale des grévistes a voté la plus dure des trois propositions avancées par les syndicats : partir en grève illimitée. Les cadres et autres personnes « pilotées » par la direction, qu'elle a envoyés pour voter contre la grève, n'ont pas pesé lourd.

Cette détermination est due à la crainte que Feyzin soit la prochaine raffinerie du groupe à fermer (600 emplois menacés, plus de 2 000 avec les sous-traitants). La déclaration arrogante du directeur sur les difficultés de l'entreprise faite récemment à quelques salariés et aux sous-traitants a aussi marqué les esprits : « pour Total, 8 milliards de bénéfices, c'est des pertes » !

À partir du 18 février, plus une goutte d'essence n'est sortie de la raffinerie. La production a été arrêtée. Certaines installations ont continué à tourner, mais en boucle, sans que le produit fini sorte. La raffinerie de Feyzin fournit 70 % du carburant de la région Rhône-Alpes, et une partie de la Suisse, ce qui pouvait entraîner assez vite une pénurie.

Lundi 22, la direction de Total a décidé d'avancer au 8 mars le CCE (Comité central d'entreprise) prévu à la fin du mois. À l'assemblée générale, l'après-midi, les dirigeants CFDT (syndicat majoritaire) considéraient que les grévistes avaient obtenu ce qu'ils voulaient, mais que l'assemblée devait décider. Les nombreux grévistes présents étaient partagés, une bonne partie d'entre eux pensant qu'il fallait aller jusqu'au bout.

Il a été finalement décidé d'attendre la décision de la raffinerie des Flandres, et d'arrêter complètement les installations pour le cas où la poursuite de la grève illimitée serait décidée. Les procédures d'arrêt ont donc été mises en route, stoppant totalement le fonctionnement de la raffinerie jusqu'à la décision d'interrompre le mouvement le 24 février.

Correspondant LO



• Total Petrochemicals – Carling (Moselle)

Il y a le feu pour la sécurité

Les pompiers de la plateforme chimique de Carling en Moselle ont fait grève à 100 % à l'appel de la CGT, mardi 9 février, pour dénoncer la réorganisation du poste de secours qui devrait passer de 50 à 36 pompiers en mars 2011. Pour l'instant, la direction maintient son plan, mais rien n'est joué car il rencontre l'opposition tant des pompiers professionnels du site que des pompiers auxiliaires.

Total Petrochemicals prétexte la fermeture de plusieurs ateliers pour justifier cette réduction du nombre de pom-

piers sur le site. Mais cela ne tient pas debout. Comme le souligne un pompier interviewé par *Le Républicain lorrain*, « un feu est un feu, quand il faut intervenir, il faut des équipes complètes... Avec l'effectif qui restera, nous ne pourrions même plus transporter un blessé jusqu'à l'hôpital comme nous le faisons aujourd'hui ».

Le plateau chimique de Carling est classé Seveso 2. L'an dernier une explosion a provoqué la mort de deux jeunes ouvriers et les incidents y sont nombreux. La volonté de

Total de supprimer des emplois de pompiers est tout simplement criminelle dans une entreprise aussi prospère. Mais de petites économies en petites économies, Total veut toujours augmenter les dividendes des actionnaires.

Les pompiers en grève sont mille fois plus responsables que des dirigeants d'entreprises capitalistes prêts à jouer la peau des travailleurs – et de la population des environs – pour une poignée d'euros en plus.

Etienne HOURDIN